

Abonnements par la poste :

Table with subscription rates for Canada and the United States, including daily and weekly editions.

LE DEVOIR

Rédaction et administration: 43, RUE SAINT-VINCENT MONTREAL. TÉLÉPHONE: Main 7460. SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 5121. Administration, Main 5153.

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

LES ÉLECTIONS FRANÇAISES

Premier aspect — Quelques résultats — Après la lutte électorale — Tâches prochaines

Les dépêches ne nous apportent encore que des comptes rendus presque squelettiques des élections françaises, mais une impression très nette paraît tout de même se dégager de ces informations fragmentaires. Il semble clair que les éléments d'extrême-gauche, ceux que l'on désignait dans la polémique électorale sous le titre de bolchévistes, ont subi un échec considérable. Il est même significatif que le bolchéviste par excellence, ce capitaine Jacques Sadoul, récemment condamné à mort par un tribunal militaire français et qui est présentement en Russie, aux côtés de Lénine et de Trotsky, ne soit arrivé que douzième sur la liste de son propre parti. Il paraît évident que l'on a eu peur du mouvement révolutionnaire et qu'un grand sursaut a dressé contre lui la grosse majorité des électeurs français.

Reste à savoir maintenant — et nous n'avons là-dessus que des indications vagues — quelle est la force réelle déployée par les révolutionnaires et l'exacte composition des groupes qui leur ont asséné cet échec. La puissance effective d'un groupe ne se mesure point toujours à sa force numérique et une minorité active, énergique, disciplinée, peut jouer de singuliers tours à une majorité de coalition. Puis, parmi les antirévolutionnaires, combien s'apparentent par beaucoup de leurs idées à ceux-là mêmes qu'ils font profession de combattre? Et qui, dans ce bloc de quatre cents députés élus contre les révolutionnaires, l'emportera, pesera le plus lourdement sur la direction générale: les éléments de droite ou de gauche? La simple énumération que nous apportent les dépêches de ce matin ne fait que souligner le caractère fort hétérogène du groupe. De ce côté, un autre élément d'incertitude — et peut-être d'espoir — réside dans le fait qu'un très grand nombre des élus sont des nouveaux venus dans la vie parlementaire. Une dépêche de ce matin note que, sur 494 députés dont l'élection est concédée, 327 sont des nouveaux. L'ancienne Chambre n'a pas eu de succès.

Le télégraphe est assez chiche de noms propres et cela est quelque peu irritant pour ceux qui suivent de près la politique française et sont curieux de savoir ce qu'il est advenu de tel ou tel homme en vue. En rapprochant diverses dépêches, on peut cependant fixer quelques résultats particuliers. Ainsi l'on constate que, des quatre généraux très en vue qui se portaient candidats, deux ont été élus: de Castelneau et de Maud'huy, tous deux acclamés par leurs pays d'origine, l'Aveyron et la Lorraine; les deux autres: Sarrail, ancien commandant de l'armée d'Orient, et Roques, ancien ministre de la Guerre, ont été défaits. Deux des principaux chefs socialistes: Jean Longuet, directeur du Populaire, petit-fils de Karl Marx, et Pierre Renaudel, ancien directeur de l'Humanité, ont été défaits, de même que Pierre Brizon. Deux anticléricals notoires: Lafferre, ancien ministre de l'Instruction publique, et Augagneur, ancien ministre de la Marine, sont aussi parmi les vaincus. On sait déjà que les anciens premiers ministres Briand et Viviani sont élus. M. Lebrun, le ministre que M. Clemenceau sommat de sortir du cabinet parce qu'il s'était laissé porter sur la même liste que M. Louis Marin, l'un des principaux critiques du traité de paix, a été élu, de même que Marin.

Chose curieuse, on ne nous donne que peu de détails sur Paris même. Nous n'avons, au moment où nous écrivons, aucune dépêche qui nous dise, par exemple, si Léon Daudet a été élu ou battu. (Par contre, on annonce la défaite de l'ancien ministre Painlevé, l'une de ses bêtes noires et qui était, croyons-nous, candidat dans la même section que lui. On annonce aussi que les socialistes contesteront l'élection du colonel Baudier, qui devait être l'un des candidats de la liste d'Action française. On allègue que l'indication portée au bout de son nom: le dénonciateur de Maloy, constitue une violation de la loi qui interdit toute qualification de nature à injurier les autres candidats.

Nous inscrivons ces résultats à la hâte. Il est possible qu'aujourd'hui même les dépêches nous apportent d'autres détails. On les trouvera alors en Dernière heure.

L'élection de dimanche n'était qu'un incident dans la lutte entre révolutionnaires et antirévolutionnaires. Il faut regarder au delà, et ce n'est sûrement pas dans la Chambre que se joueront les plus rudes parties, encore que l'attitude de la Chambre et du gouvernement qu'elle maintiendra doivent peser pour beaucoup dans la balance. Le danger, de l'avis de beaucoup, réside dans la puissance des éléments révolutionnaires des grandes villes, telles que Marseille, Brest, Le Havre; il réside surtout dans les difficultés de la situation économique, dans la cherté de la vie, dans la rareté de certaines choses essentielles. Un peuple qui souffre est une matière très facile à soulever et à enflammer. Presque toutes les révolutions naissent de la conjonction d'une agitation politique et d'une crise économique.

Il n'y aura de parade efficace contre l'assaut révolutionnaire que par une double action morale et matérielle, par une amélioration du sort des masses et par un retour aux véritables idées d'ordre. Mais combien, parmi ceux qui s'effraient des conséquences probables de la révolution, continuent d'en chérir les principes?

La nouvelle Chambre, en tout cas, a devant elle une très lourde besogne. La situation intérieure est grave: les plus optimistes l'admettent et mesurent l'étendue des maux à réparer; le situation extérieure reste inquiétante. La guerre se poursuit dans une partie de l'Europe et, sur la frontière, l'Allemagne, plus fortement unifiée que sous le régime impérial, reconstruite sa force économique et, sous des masques divers, sa puissance militaire. Certains, dont les lugubres prophéties furent trop souvent réalisées, croient déjà voir se lever à l'horizon le spectre d'une prochaine guerre.

Dieu protège la France! Dieu protège l'Europe! Car la révolution menace l'Europe entière et il n'est pas sûr qu'elle ne franchisse pas les mers.

Omer HEROUX.

avec de larges manchettes, des affaires d'avortement dégoûtantes. On se garde bien de faire le nom du médecin qui, s'il est acquitté, comme c'est malheureusement d'usage, pourrait-on dire pour ces sortes de crime, verra augmenter sa clientèle d'une partie des lecteurs du journal qui a soin d'indiquer jusqu'à son adresse; de plus, on n'a garde d'omettre les noms de la famille, afin d'éclabousser le plus de gens possible. Comme bien l'on pense, il s'agit de pauvres hères. On userait de plus de discrétion, dans cette gazette, chargée de défendre le faible contre le puissant, s'il s'agissait d'un gros amorceur ou de l'un de ses parents.

Voilà réellement aussi des affiches immorales, — car, à cause du caractère exagérément gros de leurs titres, ces articles ne méritent pas d'autre nom, — contre lesquelles il est regrettable que la loi ne permette pas de sévir.

Avant de jeter des pierres dans les carreaux du bureau de censure, ce journal devrait bien se souvenir qu'il habite une maison de verre, car nous n'avons indigne qu'une seule des catégories des crimes de toutes les descriptions qui s'étaient tous les jours avec un luxe de détail inouï et un déploiement typographique savant dans ses colonnes.

Ce dévergondage d'encre d'imprimerie rejait sur la réputation de la ville de Montréal tout entière et lui est plus nuisible qu'on ne le croirait. Elle impressionne peu les Montréalais de vieille date qui ont assisté à la marée montante de jaurisme, mais sur les étrangers, s'arrête-t-on à songer quel effet elle peut avoir? Un ancien officier de l'armée canadienne qui a épousé une Européenne fut étonné et quelque peu alarmé de trouver, ces jours derniers, sa jeune femme barricadée dans la maison illuminée à giorno et tenant à portée de sa main sur sa table de nuit un revolver d'ordonnance tout chargé. Revenu de son premier moment d'effroi, il put avoir l'explication. Les journaux à gros tirage avaient été soigneusement interdits jusqu'à la maîtresse de maison. Par un hasard quelconque, l'un de ceux-ci lui était tombé sur les yeux... et sur les nerfs. Elle l'avait lu et cet étalage de crimes en caractères de trois et quatre pouces lui avait fait une impression telle, qu'elle avait résolu que, dans une ville de bandits comme celle-là, la moindre précaution que puisse prendre une femme restée seule au logis, c'était de se barricader et de s'armer d'un revolver fidèle. Elle venait pourtant d'une grande ville européenne, cette femme, mais là, sauf les journaux à l'usage des concierges, on a la décence de cacher les crimes dans les faits-divers, quoiqu'ils soient aussi nombreux et aussi horribles qu'à Montréal.

Louis DUPIRE.

BILLET DU SOIR

LA MAISON ABANDONNÉE

Pauvre maison! Elle git sur le bord de la route, au milieu d'herbes folles. De longues tiges grimpent sur les murs, s'accrochent aux bords du toit; un arbutus déjà vigoureux pousse hardiment à travers les planches disjointes de la galerie et étend ses rameaux devant les fenêtres closes. Tout autour, un minuscule jardin qui ne mérite plus son nom.

La maison abandonnée ressemble ainsi avec sa peinture lavée par les pluies, à une gigantesque fleur fanée, jetée là sans souci de sa beauté à peine évanouie.

Jadis de blonds enfants animait la vieille demeure de leur rire clair, de leurs yeux, les fenêtres larges, ouvertes, laissent à l'extérieur un intérieur visible et vivant. Et dans le jardin, les doigts mignons cueillaient et rassemblaient en gros bouquets, les fleurs cultivées avec amour.

Mais trop tôt on s'est lassé d'être heureux. On a quitté la maison où tant de souvenirs auraient dû retentir; on n'a plus voulu prêter ses bras à la terre qui attend. Et, pour vivre, ce qu'on croit la vie, on a fui le vieux toit familial.

Il est triste infiniment de voir maintenant au bord de la route, la demeure déserte avec ses fenêtres closes comme des yeux fermés pour toujours.

Peut-être s'éveillera-t-elle néanmoins un jour au son d'une voix amie, peut-être aussi la terre s'ouvrira-t-elle sous le soc bifurquant de la charrue; alors une mince colonne de fumée montant de l'ampoule cheminée, dira que l'âme et le bonheur de la maison sont revenus.

LYNE.

LA SITUATION DES HOPITAUX

Les Irlandais catholiques de Montréal se proposent d'avoir un hôpital à eux. Nul ne peut leur en faire reproche, d'autant plus que l'on sait parfaitement que nombre de catholiques sont hospitalisés dans les hôpitaux protestants, et que ceux-ci une forte proportion d'Irlandais catholiques. On ne peut d'ailleurs pas blâmer les catholiques d'en agir de la sorte quand la place manque dans leurs propres institutions.

La fondation de cet hôpital, qui sollicitera son incorporation à la prochaine session de la législature, aura d'ailleurs le bon effet de remettre devant le parlement toute la question, depuis longtemps agitée, des subventions provinciales et municipales aux institutions de charité.

BLOC-NOTES

Traditionalisme

On se rappelle la phrase élogieuse du docteur MacPhail, la semaine dernière, devant le Canadian Club de Montréal, sur la province de Québec: "d'idées conservatrices, de population saine, province de bon sens, de modération et d'ordre, qui sera le dernier refuge de la civilisation en Amérique" ou quelque chose d'approchant. Tous nos journaux ont souligné ces paroles. L'Événement, lui, s'en fait un argument pour inviter en des termes tortueux les gens à se rallier au parti conservateur. "Gardons étroite notre union avec notre Église. Gardons notre esprit traditionaliste et conservateur dans son sens le plus véritable et le plus sain. Ne nous laissons pas à l'aveugle dans les aventures politiques, où nous conduirait les éléments démolisseurs que renferment le libéralisme et son frère en appels démagogiques, le nationalisme. Rappelons-nous deux vérités enseignées par l'expérience de l'histoire: nulle part le libéralisme n'a établi de solides constructions nationales; partout le nationalisme, chez les peuples de races mixtes, a engendré des rivalités et des divisions mortelles. Nous n'ignorons pas quels préjugés et même quelles haines ont soulevés contre l'esprit conservateur, mais nous n'ignorons pas davantage les maux causés par ces haines et ces préjugés. En ruinant l'esprit conservateur, c'est surtout la sécurité de nos institutions et de notre prospérité que l'on ruine. Triste à dire, mais bon à savoir: écrit l'Événement. C'est intitulé cauteusement: Leçon à méditer. Ce dont le docteur MacPhail a parlé, c'est de l'esprit traditionaliste du Québec; et cela n'a rien à voir avec le parti conservateur québécois, encore moins fédéral. Il faut considérer ses lecteurs comme de piètres imbéciles, pour vouloir profiter d'une équivoque afin de tenter de faire remonter au parti conservateur le mérite d'avoir fait tel qu'il est l'esprit canadien français. Tous les lecteurs intelligents de l'Événement, même s'ils ont des préjugés de partis, auront fait la distinction. Et la "leçon à méditer" de l'Événement n'aura d'autres résultats que de faire hausser de pitié les épaules de ceux qui se sont rendus au bout des balivernes que nous citons.

L. D.

L'ŒUVRE ESSAÏME

L'ASSISTANCE MATERNELLE A LACHINE.

La ville de Lachine aura désormais son oeuvre de l'Assistance maternelle. La fondation a eu lieu hier. Mme Hamilton, la présidente générale de Montréal, qui est la fondatrice de l'oeuvre, des dames de charité a donné une conférence d'ordre très pratique sur le moyen d'organiser le secours aux mères expectantes et en couches. Elle était accompagnée de l'une de ses dévouées collaboratrices du comité central, Mme Grenier.

A cette séance d'inauguration Mme LePaillier, de Lachine, a été nommée présidente.

Cette réunion a coïncidé avec la distribution des prix aux bébés de la Gazette de nuit. Les juges du concours étaient les docteurs Dauth et Henri Prévost, le service municipal de Montréal. Le premier a prononcé une courte allocution de même que le médecin hygiéniste de la ville de Lachine, le docteur Baudoin.

L'oeuvre de l'Assistance maternelle essaime. Elle fonctionne déjà dans la plupart des paroisses de la ville de Montréal. Il est à souhaiter que bientôt se réalise le vœu de Mgr l'archevêque qui voudrait qu'il soit suivi partout la Saint-Vincent de Paul, car on sait que l'oeuvre des dames de charité est, comme on l'a dit souvent, la Saint-Vincent de Paul féminine.

L. D.

EMPOISONNEURS ET EMPOISONNEURS

MARCHANDS DE LAIT ET MARCHANDS DE VIANDE.

M. le recorder Semple a tancé vertement deux ou trois laitiers. Il les a traités de meurtriers et de criminels. Ceux-ci vendent en effet à leurs clients un lait salé et frelaté. Le magistrat ajoutait avec vérité qu'on ne pouvait savoir le nombre d'enfants dont ils avaient indirectement causé la mort.

Aioutons que nous espérons que le recorder n'aura pas de ces sursis retours d'indulgence, comme en un certain cas, qui fit du poivre. Par ailleurs, nous voudrions voir la même somme de justice distribuée à tous les marchands qui commettent des délits de même nature. Chaque semaine on confisque des quantités considérables de viandes impropres à la consommation. Ne serait-il pas opportun, encore une fois, de savoir qui a mis ces viandes sur le marché et qui les a gardées en entrepôt ou ailleurs assez longtemps pour qu'elles atteignent ce degré de détérioration?

Les marchands de viande avariée sont des empoisonneurs d'adultes; leur crime paraît moins grave que celui des laitiers que le recorder Semple a appelés des "empoisonneurs d'enfants", mais il est tout de même suffisamment grave pour attirer l'attention des tribunaux.

L. D.

POLLY MASON

Ce roman politique canadien dernière oeuvre de M. William Henry Moore, auteur du Clash, qui fut tant de rentissement dans les cercles anglo-canadiens et canadiens-français en vente aux bureaux du Devoir, L'Unité, \$1.75 par la poste, ajoutée 10 sous pour frais de port.

Polly Mason est une oeuvre à faire lire aux Anglo-Canadiens qui cherchent à se renseigner sur la question des races et des langues au Canada.

CHRONIQUE D'OTTAWA

La Russie d'Asie et notre commerce

Ottawa, 17 novembre.

Le Bulletin hebdomadaire du ministère du commerce, livraison du 10 courant, fait allusion à une tentative d'établir des relations commerciales entre le Canada et la Sibirie, et donne sur les difficultés que l'on a rencontrées, notamment au point de vue de la langue, des renseignements qui méritent quelque attention, en ce temps de chômage de la politique intérieure. L'article dont nous parlons est fondé sur un rapport de l'agent commercial britannique Leslie Urquhart, chargé l'an dernier par sir George Foster du soin des intérêts canadiens en même temps que de ceux de la Grande-Bretagne. On notera en passant la fréquence de ces arrangements dans lesquels personne ne peut craindre beaucoup que les intérêts de la Grande-Bretagne souffrent au détriment de nos. Voici d'abord ce que dit M. Urquhart dans le rapport de ses opérations de l'année: "Il devient plus clair chaque jour que le chaos que l'on constate en Russie est dû avant tout aux circonstances économiques et qu'on n'y mettra jamais fin par les seuls moyens militaires. Les Russes ne redeviendront pas paisibles citoyens lorsqu'ils pourront un organisme à la vie à des prix raisonnables. On y manque beaucoup, aussi, d'objets manufacturés, et c'est même là l'une des causes de la chute des gouvernements qui ont pris le pouvoir depuis la révolution.

"Désireux de remédier à cette situation, le gouvernement britannique s'est associé à celui des États-Unis, dans l'automne de 1918, pour fournir des provisions à la Sibirie à des prix réduits, et sous le contrôle du gouvernement. M. Urquhart fut choisi comme agent britannique et il créa immédiatement la Siberian Supply Company comme agent du gouvernement. Cette société avait pour mission d'acheter en Angleterre des produits qu'elle revendrait en Sibirie, sous contrôle officiel. De leur côté, les États-Unis créèrent un organisme semblable, avec un capital de 5 millions de dollars, mais cette initiative ne devait pas continuer après l'armistice et n'a pas transigé pour un chiffre d'affaires élevé. C'est cependant vers ce temps que sir George Foster, alors en Angleterre, fut mis au courant, et pria M. Urquhart de se mettre en communication avec le gouvernement canadien, lorsqu'il passerait dans le pays, en route vers la Sibirie. C'est ce qui fut fait; et le cabinet d'Ottawa décida d'ouvrir un crédit de \$1,000,000 pour des achats de produits canadiens devant être vendus en Sibirie sous la direction de M. Urquhart, qui passait au rang d'agent canadien, en sus de ses émoluments anglais.

"Or, l'armistice signé, les États-Unis se retirèrent de l'entreprise, y laissant seuls la Grande-Bretagne et le Canada, tous deux représentés par M. Urquhart sous les couleurs de la Siberian Supply Company. Mais les circonstances étaient devenues difficiles; on pouvait facilement vendre, mais d'être payé, c'était une autre affaire. Le rouble avait perdu les deux-tiers de sa valeur et continuait de baisser, et la Sibirie ne pouvait plus obtenir de crédits sur les places étrangères, de sorte que les acheteurs sibériens, même s'ils étaient prêts à acquiescer leurs dettes en dollars ou en livres sterling, cet état de choses devait nécessairement borner les opérations, qui se limiteront en effet à 350,000 livres sterling pour l'Angleterre et \$250,000 pour le Canada. Les marchandises anglaises, consistant surtout en lainages, pharmacie et papeterie, furent vendues à une importante association coopérative, celle des Produits laitiers sibériens, qui signa des billets payables dans 6, 7, 8 et 9 mois. Quant aux effets canadiens, c'étaient surtout des instruments aratoires et des fournitures militaires, tels que vêtements, etc., le tout vendu au prix d'achat, plus un bénéfice de 5 pour 100 destiné à couvrir les divers frais. Lorsque l'acheteur aura fini de s'acquitter, on compte que

Publicité française

Nous félicitons, l'an dernier, ce temps-ci, le bureau de publicité français de l'emprunt national, à Montréal, de l'intelligente réclame faite sous sa surveillance à cet emprunt. Le même compliment vaut pour cette année. Nous n'avons pas eu de traductions stupides et littérales de placards rédigés en anglais, qui valaient peut-être quelque chose pour le public de langue anglaise; mais dénués de tout intérêt pour le petit capitaliste et l'épargnant canadiens-français. Annonces, panneaux-affiches, réclames, publicité, tout s'est fait chez nous en français très correct; et les directeurs de cette publicité française ont employé, pour inciter le public de chez nous à souscrire à l'emprunt de 1919, des motifs d'ordre économique exposés clairement. Ils ont écarté toutes les rengaines militaristes, impérialistes et fingoques qu'on nous servait pendant une couple d'années, de Toronto, pour n'user que d'arguments intelligibles et sensés. Félicitations en outre à ce bureau de publicité, qui a fait depuis deux ans d'efforts pour le petit capitaliste et l'épargnant canadiens-français. Annonces, panneaux-affiches, réclames, publicité, tout s'est fait chez nous en français très correct; et les directeurs de cette publicité française ont employé, pour inciter le public de chez nous à souscrire à l'emprunt de 1919, des motifs d'ordre économique exposés clairement. Ils ont écarté toutes les rengaines militaristes, impérialistes et fingoques qu'on nous servait pendant une couple d'années, de Toronto, pour n'user que d'arguments intelligibles et sensés. Félicitations en outre à ce bureau de publicité, qui a fait depuis deux ans d'efforts pour le petit capitaliste et l'épargnant canadiens-français.

Un par jour

Un relevé des statistiques de la criminalité à Chicago démontre qu'il s'y commet en moyenne un meurtre par jour. C'est plus qu'il n'y en a au Canada et même dans tout le Royaume-Uni, dont la population est pourtant plusieurs fois plus nombreuse que celle de Chicago. Cette métropole des abattoirs renferme certes des éléments américains et étrangers qui n'attachent pas plus d'importance à la vie d'un homme qu'à celle d'un mouton ou d'un porc. L'influence du milieu, quoi!

Épargne et placement

La rente, bulletin bi-mensuel de la maison Versailles-Viduaire-Boulas, paru hier, pour la première fois, souligne l'importance du placement de tout repos pour les Canadiens français. "Tout argent qu'ils refusent aux wild-cat schemes pour le placer sur des valeurs éprouvées, sera autant de gagné pour eux-mêmes et pour le pays, sans pertes pour personne," dit l'article-programme de ce bulletin. C'est le bon sens même.

Pendant des années, les nôtres ont jeté des milliers et des millions de dollars dans des spéculations immobilières et des placements timides, mais, souligne l'importance du placement de tout repos pour les Canadiens français. "Tout argent qu'ils refusent aux wild-cat schemes pour le placer sur des valeurs éprouvées, sera autant de gagné pour eux-mêmes et pour le pays, sans pertes pour personne," dit l'article-programme de ce bulletin. C'est le bon sens même.

Ce Russe d'Omaha qui, pendant des années, a porté sur lui, sans connaître la valeur, ce qu'il pensait être un chiffon et dont un expert vient de dire que c'est un tapis brut valant \$100,000, n'a pas été très prudent, non plus que très avisé lorsqu'il s'est méfié un tant soit peu de l'annonce, que lui font les jour-

CHRONIQUE D'OTTAWA

La Russie d'Asie et notre commerce

Ottawa, 17 novembre.

Le gouvernement canadien aura réalisé un léger profit dans cette transaction. * * * Voilà pour la partie commerciale du rapport, que nous avons cité presque textuellement. Il est suivi de considérations générales qui méritent aussi d'être connues. M. Urquhart est en faveur de la continuation des relations commerciales entre la Sibirie et le Canada. Il a constaté là-bas une tendance regrettable à confondre nos produits avec ceux des États-Unis, mais on commence, dit-il, à s'y rendre compte que le Canada existe par lui-même et peut fournir des catégories de marchandises distinctes et soutenant avantageusement la comparaison avec celles de n'importe quel autre pays, entre autres la machinerie agricole, les lainages et cotonnades, les vaisseaux de granit, etc., etc. Mais l'obstacle des années dernières est toujours le même, il faut accorder de longs crédits aux acheteurs, et ce sont des crédits, selon notre rapporteur, que l'on ne peut pas demander aux manufacturiers de consentir eux-mêmes. Il faut que le gouvernement s'occupe de la garantie de perte et de délais imprévus. C'est ici qu'il est permis de différer d'opinion avec cet agent, mais nous répétons simplement ce qu'il suggère dans son rapport. Le gouvernement sibérien (dit-il), a conclu des arrangements financiers avec le Grand-Bretagne et les États-Unis, sur une base de dépôt d'or, et il doit envoyer prochainement un agent au Canada avec une mission semblable. La Sibirie a présentement besoin de lainages au montant de 8 millions, et ce n'est qu'un commencement, puisque cet envoyé est chargé d'ouvrir un crédit permanent à son pays. Espérons que c'est également sur une base d'or, au lieu de la Sibirie nous en avons une facile à s'entendre. Il est vrai qu'il est également question d'échange de produits, et que la Sibirie nous en offrira de la laine brute, du lin, des fourrures; pourvu cependant qu'elle garde son climat! Le charbon est déjà assez cher et assez rare. Mais restons-en au projet que nous révéle et agent britannique-canadien.

Il termine par d'assez curieuses aveux sur les inconvénients de ne connaître qu'une langue au monde, lorsqu'on veut faire affaires en pays étranger. Pour peu que le lecteur se souvienne avec quelle facilité les Russes en général parlent le français, il lira maintenant avec un malin plaisir les remarques suivantes de l'agent anglais, compatriote de nos lumières pédagogiques de Toronto: "Bien que la protection du gouvernement soit présentement nécessaire aux manufacturiers canadiens, on ne saurait trop leur rappeler que le succès final est entre leurs propres mains. Il n'est pas possible de transiger en Russie sans connaître la langue et les systèmes d'affaires, et le mieux tôt on les apprendra sera le mieux. L'intervention des Alliés en Sibirie n'a pas réussi à cause du petit nombre de gens capables de se faire comprendre des Russes. A ce point de vue, l'Allemagne jouit d'un énorme avantage, qui lui permettra probablement de retrouver son ancienne influence en Russie. Les provinces baltiques contiennent des milliers de Russes allemands d'où sortaient naguère les voyageurs de commerce des firmes allemandes; et à moins que l'on empêche l'Allemagne de capturer à nouveau le marché russe, il se formera inévitablement une combinaison russo-allemande qui constituera, avant beaucoup d'années, une nouvelle menace à la paix du monde."

Parions qu'une demi-douzaine de voyageurs de commerce canadiens français qu'on "lâcherait" comme on dit, parmi les négociants importants de ce pays rebelle aux beautés de la langue qu'on exprime à Hamilton et à Brantford, ne seraient pas long à se faire entendre dans la langue de Clemenceau et de M. G. E. Amvot, et à se faire des amis personnels en même temps qu'une solide clientèle pour leurs patrons! Sir George Foster, qui s'enorgueillit maintenant de ses connaissances bilingues, aurait pourtant dû y penser.

Ernest BILODEAU.

droit allaient tirer le canard, les dimanches après-midi, mais ils ont des cultivateurs de la Beauce et de la région de Québec avaient noyé des milliers de piastres, pour des lots inexistants, et sans avoir, bien entendu, jamais vu le pays, — ce jour-là nous aurons fait un progrès sensible. Et si des organes financiers comme la Rente peuvent dessiller sur ce point, les yeux de nos compatriotes, leur faire comprendre l'avantage de bien placer leur argent, il ne souffrit pas de l'épargne, il faut le faire valoir, ils auront accompli d'excellente besogne. Aussi bien leur souhaitons-nous d'y réussir. L'initiative en vaut la peine.

Un homme prudent

Ce Russe d'Omaha qui, pendant des années, a porté sur lui, sans connaître la valeur, ce qu'il pensait être un chiffon et dont un expert vient de dire que c'est un tapis brut valant \$100,000, n'a pas été très prudent, non plus que très avisé lorsqu'il s'est méfié un tant soit peu de l'annonce, que lui font les jour-

"THE BIRTHRIGHT"

Le volumineux ouvrage d'Arthur Hawkes sur la question de l'avenir du Canada, — il y a aussi plusieurs chapitres où il est question de la place à faire aux Canadiens français dans la vie nationale, — se vend \$3 l'unité, aux bureaux du Devoir; envoi par poste recommandée, 26 sous de plus. Il faut mettre ce volume à côté du Clash de Moore et de Bridging the Chasm de Morley.

MEDICE, CURA TE IPSUM...

LA CENSURE DU CINEMA ET CELLE DES JOURNAUX.

Le nouveau gouvernement ontarien doit resserrer ou plutôt réorganiser complètement la censure des films cinématographiques. L'un des ministres a déclaré, ces jours-ci, que le bureau provincial n'exécute pas, comme on s'y attendait, le travail lourd et difficile qui lui a été confié. Ne pourrait-on pas dire la même chose dans la province de Québec et particulièrement à Montréal? Il est prouvé par le nombre de films et les longueurs kilométriques qu'ils atteignent qu'il est impossible aux trois fonctionnaires, chargés de la besogne de censure, de se rendre compte personnellement de tout ce qu'ils approuvent. Par ailleurs, il leur est difficile de prendre le

temps nécessaire, pressés par le travail comme ils le sont, pour ordonner intelligemment les coupures. Il s'ensuit que le cinéma reste, malgré l'institution de la censure qui paraît une garantie suffisante à nombre de chefs de famille pour y laisser librement aller leurs enfants, une école d'immoralité. Ce qui manque jusqu'ici, c'est un dossier bien fait pour établir cette faillite de la censure devant les autorités provinciales. Espérons que nous l'aurons bientôt.

Un journal à fort tirage qui déplorait, comme nous, l'inefficacité du contrôle du cinéma au point de vue moral, réclamait une réforme dans le sens que nous indiquons et, du même coup, l'institution d'un bureau de censure pour les affiches. Cette suggestion est excellente, mais est-ce que ce grand quotidien ne pourrait pas exercer une petite censure chez lui qui serait aussi très opportune et très profitable à leur est difficile de prendre le

RESSANTES STATISTIQUES

LES TERRAINS EN CULTURE DANS LA PROVINCE DE QUEBEC — SUPERFICIES COMPAREES POUR LES ANNEES 1918-1919.— LES DIFFERENTS PRODUITS.

Québec, 15. — Le Bureau des Statistiques de Québec communique aujourd'hui à la presse un état statistique relatif aux superficies des champs en culture, au nombre d'animaux domestiques et d'oiseaux de basse-cour, aux produits de l'élevage, au nombre d'arbres fruitiers et à la superficie en culture du tabac, à la fin du mois de juin dernier.

Il est bon de remarquer, avant d'étudier ces chiffres et de les comparer avec ceux de l'année précédente, que le printemps dernier la saison des cultivateurs a été plus nombreuse que celle de l'année précédente, ce qui en avait baissé le cours du marché. Le haut prix commandé par les pommes de terre depuis quelques années a induit les cultivateurs à s'occuper plus qu'à l'habitude de cette culture, le printemps dernier, c'est pourquoi la superficie plantée en est encore plus considérable qu'en 1918.

SUPERFICIES COMPAREES POUR LES ANNEES 1918 ET 1919.

La superficie ensemencée en blé en 1919 est de 251,089 acres contre 365,670 acres en 1918; celle de l'avoine en 1919 est de 2,141,007 acres contre 1,942,720 acres en 1918; celle de l'orge en 1919 est de 248,892 acres contre 189,200 acres en 1918; celle du seigle en 1919 est de 33,481 acres contre 29,060 acres en 1918; celle du maïs en 1919 est de 81,842 acres contre 107,386 acres en 1918; celle des fèves en 1919 est de 43,202 acres contre 109,800 acres en 1918; celle du sarrasin en 1919 est de 170,443 acres contre 227,018 acres en 1918; celle des grains mélangés en 1919 est de 156,637 acres contre 194,288 acres en 1918; celle du lin en 1919 est de 11,384 acres contre 7,357 acres en 1918; celle du maïs à grains en 1919 est de 43,603 acres contre 54,690 acres en 1918; celle des pommes de terre en 1919 est de 315,599 acres contre 264,870 acres en 1918; celle des navets et autres racines en 1919 est de 87,496 acres contre 95,526 acres en 1918; celle du foin et du trèfle en 1919 est de 4,299,360 acres contre 4,533,268 acres en 1918; celle du maïs fourrage en 1919 est de 74,007 acres contre 86,358 acres en 1918; celle des autres grains en 1919 est de 87,996 acres contre 122,600 acres en 1918; celle du fourrage vert en 1919 est de 86,255 acres contre 60,780 acres en 1918 et celle du pâturage en 1919 est de 5,877,985 acres contre 4,845,098 acres en 1918.

SUCRE ET SIROP D'ERABLE ET NOMBRE D'ARBRES FRUITIERS.

Les chiffres suivants ont trait à la récolte des produits de l'érable au printemps de 1918. Le nombre de livres de sucre est de 12,157,498 contre 10,173,622 en 1917; le nombre de gallons de sirop d'érable est de 1,470,775 contre 1,928,201 gallons en 1918. Si l'on convertit le sirop en sucre et que l'on évalue la récolte entière à raison de .25 la livre de sucre, l'on trouve que la valeur de la récolte des produits de l'érable est de 86,348,805 contre 84,418,344 en 1918, mais il est bon de remarquer que le prix moyen de vente de sucre, l'année dernière, était de 15 la livre. Voici les chiffres se rapportant au nombre d'arbres fruitiers: pommiers, 13,242; cerisiers, 389,124; pommiers, 1,162,955; pruniers, 258,606.

SUPERFICIE EN TABAC.

Une première tentative a été faite, cette année, pour recueillir des statistiques relatives à la culture du tabac dans la province. Vu l'expansion que prend la culture de cette plante industrielle, à cause de l'augmentation de son prix de vente, la superficie plantée en tabac, au mois de juin dernier, est de 22,360 acres contre 12,257 acres en 1910. Ces 12,257 acres plantés en tabac avaient donné une récolte de 10,095,901 livres, ce qui équivaut à une moyenne de 823 livres par acre. En supposant que la récolte de cette année donne un aussi bon rendement, elle serait de 18,402,286 livres. L'on peut se faire une idée de la valeur de cette récolte, attendu que le prix de vente ne sera probablement pas inférieur, en moyenne, à .50 la livre, ce qui représenterait une somme de plus de \$9,000,000 pour la production de la plante à Nicol.

ORDRE D GREVE

Pueblo, 18. — G. G. Johnson, président des mineurs du district No 15, a donné un ordre de grève aux mineurs. Cet ordre prendra effet vendredi à moins que les opérateurs ne reprennent tous les grévistes congédiés. L'ordre affecte tous les mineurs non liés par le contrat de l'union.

GRANDE AUBAINE

ROUTE DU BORD DU LAC. — Vue sans obstruction sur le Lac Saint-Louis, avec grève particulière. — Aubaine pour prompt acheteur vu que le propriétaire quitte la ville. La plus belle résidence de Stratmore. Superficie 16,888 pieds, maison en état de 45 x 55, fondations en béton; solidement construite, sous-sol divisé; chauffage à l'eau chaude; plomberie moderne; salle de bain; électricité; téléphone; égouts, eau; rez-de-chaussée, 8 pièces. Premier étage divisé en cinq pièces. Cuisine, salle à manger, cheminée à foyer; toutes les commodités modernes imaginables. Tout est en l'état le plus excellent. Maison scrupuleusement nette et peinte de frais. Une centaine d'arbustes et arbres. Consultez: Harris, Westmount 2289, Dawson, Victoria 1150, ou Main 3791, Marcell Trust Co.

CAUSERIE AGRICOLE

EXCURSION A TRAVERS LE YORKSHIRE ET L'AYRSHIRE

LE YORKSHIRE — TYPE DE FERME Ferme du Lord Middleton, Malton

111

Cette immense ferme couvre une superficie de 12,995 acres dont trois milles pour la ferme du seigneur et le reste affermé à des tenanciers. L'élevage scientifique et pratique en fait la renommée.

On y trouve une des plus grosses races de trait, le Shire dont le poids varie de 1,800 à 2,300 livres. C'est le cheval de trait le plus estimé d'Angleterre, où il fut connu primitivement sous les noms de: "The Great Horse", "War Horse", "Cart Horse", "Old English black Horse", "Giant Lincolnshire" et définitivement Shire. Cependant, il existe là-bas encore différents types de Shires:

- 1.—Ceux dont la lèvre supérieure est garnie d'une épaisse moustache, trait caractéristique du cheval Lincolnshire.
2.—Ceux dont les lèvres, les naseaux et les paupières sont dépourvus de poil, dont la peau de ces régions est rosée et quelquefois tachetée de noir, appelée: face nue ou cheval nu.
3.—Ceux caractérisés par une touffe de longs poils poussant sur leurs genoux et quels qu'ils soient rarement sur la pointe des jarrets. Des efforts de part et d'autre tendent aujourd'hui à produire un type uniforme. Je ne m'attarderai pas à décrire davantage cette race puisqu'elle est peu connue dans le Québec. En Amérique, on lui reproche de manquer d'action, avec des membres couverts de poils trop abondants et un sabot plat.

Le troupeau du seigneur comprend six étalons de grande valeur, seize juments et une vingtaine de demi-sangs.

Un demi-mille de marche de l'écurie centrale, est l'écurie des Thoroughbreds, chevaux de selle. C'est sous ce toit de tuiles rouges que résident les cinq reproducteurs médaillés des expositions anglaises.

Les vieux chevaux Wales attireront particulièrement notre attention par la perfection de ses formes et sa grande vigueur. Un autre du nom de Crathorne, cheval bai-brun, primé tous les ans depuis 1912 du King's Premium d'une valeur de 81,000 par année, avait à son crédit neuf grandes courses dont deux remportées à l'âge de deux ans, trois à trois ans et cinq à cinq ans. Une soixantaine de femelles et de jeunes chevaux complètent le haras. De grands hangars d'élevage servent d'annexes, au toit à claire-voie (les espaces d'un demi-pouce entre les planches de la toiture laissent pénétrer beaucoup de soleil pendant la stabulation et protègent suffisamment contre la pluie). Les animaux y sont libérés à l'intérieur, sur une épaisse couche de litière.

Le "Home Farm" élève encore un poney des terres hautes d'Écosse, le Highland poney, renommé par sa rusticité et sa vigueur. Un très beau type du troupeau était "Marocchia", à robe gris-rouge, haut de 14 mains, ayant l'apparence générale du percheron. En Écosse, ce poney n'est employé que pour le transport du gibier dans les montagnes; il porte facilement un poids de 40 stones (560 livres), à travers ces contrées.

À la seigneurie, on le croise avec les femelles thoroughbreds pour en obtenir un cheval de chasse plus grand, plus robuste et meilleur sauteur.

RATION DES CHEVAUX DE FERME

La ration des chevaux de ferme est un mélange de carottes fourragères et de pailles de graminées et de céréales hachées fin. L'avoine est toujours servi aplatié (crushed oat)

M. HENRI BOURASSA

AU MONUMENT NATIONAL CE SOIR.

C'est ce soir, à huit heures et un quart, que M. Henri Bourassa donnera une conférence sous les auspices de l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce. Que l'on vienne en foule entendre traiter d'un sujet d'actualité, "l'apostolat laïque" par un professionnel.

"Le Chant des Voyageurs", pièce nouvelle que M. F. Pelletier appelle lui-même un modèle de chansonnage, destinée à enrichir avantageusement notre recueil de chants populaires canadiens, y sera exécuté pour la première fois à Montréal, par M. Joseph Saucier et les nombreux et distingués artistes qui sont inscrits au programme musical.

Pour éviter tout malentendu, il est bon de rappeler que c'est sur les instances du public que le comité d'organisation a dû augmenter le nombre de billets réservés.

Des billets seront en vente à la porte du Monument ce soir. Qu'on se le dise!

(Communiqué).

Mgr GAUTHIER AU CERCLE UNIVERSITAIRE

Hier soir, à un lieu au cercle universitaire un dîner-causerie auquel ont pris part un grand nombre de convives. L'hôte d'honneur était Mgr Georges Gauthier, recteur de l'Université de Montréal, M. le docteur Parizeau président en l'absence de M. le docteur L. de L. Harwood.

Il a dîné à cet effet d'une intéressante causerie donnée par monsieur le recteur, sur des projets universitaires. M. Antonio Perrault a remercié le conférencier.

Le prochain conférencier sera M. Olivar Asselin.

LES EAUX GRISSES

Ce premier volume de vers d'Hermas Bastien vient de sortir des presses. On peut le trouver aux bureaux du Devoir. Cet ouvrage d'un jeune compte 240 pages, d'une tenue typographique très soignée. Les chapitres sont ornés d'énigmatiques et des culs-de-lampe terminent chaque pièce. Le recueil se vend 75 sous limités. Pour le commander, s'adresser à l'Action française, immeuble de la Sauvegarde.

VOL A MAIN ARMÉE DANS UNE BANQUE

QUATRE BANDITS, REVOLVER AU POING, BILLET LA BANQUE D'ÉPARGNE DE RANDOLPH, MASS., APRES AVOIR LIGOTÉ DES EMPLOYES.

(Dépêche de la Presse Associée) Randolph, Mass., 18. — La Randolph Savings Bank a été volée de \$40,000 à \$50,000, aujourd'hui, par quatre bandits armés qui ont ligoté le trésorier N. Irving Tolman, une employée et un client, ont enlevé des voûtes de l'argent, des valeurs et des obligations pour la valeur approximative précitée et se sont enfuies en automobile, sans laisser de traces, sauf le numéro de leur automobile qui appartient à un citoyen de Greenfield. On a appris, ce soir, que la plaque du numéro de l'automobile était encore en place derrière l'auto de cet homme de Greenfield et l'on suppose que les voleurs avaient une plaque forgée. Ces bandits étaient des étrangers, a déclaré le trésorier Tolman.

Les dépositeurs sont assurés contre les vols, a ajouté le trésorier. Une part des valeurs ravies était en obligations de la Liberté dont une partie en argent et en valeurs mis en dépôt par des clients de la banque dans divers caissiers des voûtes. Le vol s'est commis quelques minutes avant la fermeture, et après que M. Tolman, Deux hommes entrèrent dans la banque; l'un d'eux prit une plume et tous deux se mirent à une table pour écrire. Le trésorier ne leur remarqua rien de louche alors. Deux autres hommes entrèrent dans la banque, lorsque le dernier client en fut sorti.

Alors, sans perdre de temps, l'un des hommes qui était à écrire à la table se précipita en face du trésorier Tolman en lui pointant son revolver, lui ordonna de lever les mains. Un autre des voleurs accula au mur Mlle Frances Howards et lui mit la main sur la bouche et les deux autres coururent aux voûtes. Le trésorier et l'employée furent attachés et on leur colla sur la bouche des bandes de taffetas pour les empêcher de crier.

Alors, les quatre bandits étaient à l'oeuvre, un client entra, George Glidden, et se trouva face à face avec un des bandits qui lui pointa un revolver sur la poitrine. On le ligota et le baillonna à côté du trésorier. Ils furent étendus par terre dans le fond du bureau et recouverts de paquets qui étaient suspendus à des crochets. Un des hommes qui dirigeait la bande demanda à M. Tolman si les voleurs ne semblaient pas familiers avec les endroits de la banque, mais ils firent leur besogne promptement et vidèrent les voûtes en moins de quinze minutes.

Le chef ordonna alors à l'un des hommes de faire la garde pendant cinq minutes et les trois autres sortirent à la course. Le sentinelle resta une minute ou deux puis rejoignit ses compagnons dans l'automobile qui était déjà en marche. Les voleurs avaient eu la précaution de laisser leur moteur en marche devant la porte, tandis qu'ils commençaient le vol.

Le trésorier et son compagnon et la jeune fille ligotés firent tout pour se défaire de leurs liens, mais M. Tolman prit le mot de temps et se défit les mains avant d'aller sonner l'alarme. Le gong résonnant en dehors de la banque attira les personnes des alentours et permit de lancer une seconde alarme à la police en moins de quinze minutes après que le vol eut été commis. Des gens qui virent l'automobile dirent qu'elle se dirigeait du côté de Boston.

Après une course instructive à travers les cultures, les troupeaux et les serres, nous entrons au château du seigneur et la seigneurie nous servent de leurs mains un réconfortant "dish of tea".

Le seigneur Middleton est un parfait gentilhomme; malgré son grand âge — 75 ans — il occupe encore activement des progrès de l'agriculture et est lui-même président de plusieurs sociétés d'élevage.

G. TREMBLAY, lieutenant. Institut Agricole d'Oka. 12 novembre, 1919.

LES TARIFS DES TÉLÉGRAPHES

Winnipeg, 18. — La compagnie de télégraphe G. N. W. aura des tarifs suffisants pour faire face à la situation et la compagnie de télégraphe C. P. R. demandera les mêmes tarifs que sa compagnie-sœur.

Ceux des anciens élèves qui ne font pas encore partie de l'association sont priés d'adresser, sans délai, par simple carte postale, à M. Fabella O. Maurault, bibliothèque Saint-Sulpice, leur nom, prénom, occupation et domicile, ce qui sera considéré comme une acceptation de l'invitation ci-dessus.

THÉÂTRE SAINT-DENIS

La famille Robin, comédiens et acrobates, le numéro musical de Mlle Pilly Peal et le trapeziste Flying Mayos constituent les principales attractions du vaudeville.

Le programme cinématographique comprend "Bringing up Betty", avec Evelyn Green en premier rôle, une comédie de Harry Lloyd et le Journal Pathé.

(réc.)

LA SOCIÉTÉ DES CONFÉRENCES

Voici le programme de la première conférence, organisée par la Société des Conférences de l'École des Hautes Études Commerciales, à la salle Saint-Sulpice, le vendredi soir, 28 novembre 1919: Intermezzo E. Lalo

M. Perry, gérant de la G. N. W., a aussi donné des chiffres relatifs à l'exploitation de la compagnie et aux dépenses qu'elle projette de faire.

M. Boyle, de la Commission du Commerce, est opposé à une augmentation continue des tarifs. Il est prêt cependant à accorder une augmentation de tarifs pour une année qu'il a changé le tarif au bout d'une année, selon le chiffre des dépenses.

"LES ÉNERGIES NOUVELLES"

Tel est le titre de la conférence que donnera l'honorable Athanas David, secrétaire provincial, le 23 novembre courant, à huit heures, à la salle de l'Assistance Publique.

La section Lafontaine de la société St-Jean-Baptiste, qui a organisé cette soirée, escompte un joli succès.

M. Victor Morin, président générale de la société St-Jean-Baptiste a bien voulu accepter la présidence d'honneur et il prononcera une allocution à 8 heures.

Les artistes de la meilleure école sont au programme. Les billets sont actuellement en vente chez M. Edmond Archambault. (Communiqué).

RECITAL SERGE RACHMANINOFF

C'est en exil de son pays bouleversé par les horreurs de l'anarchie et après la perte de ses biens les plus chers, que Rachmaninoff s'en est venu vers la climence de notre continent, après neuf ans d'absence. Il nous arrive dans toute la force de l'âge, et avec une réputation enrichie de tout ce qu'une exceptionnelle versatilité d'art lui a permis d'accomplir. Que ce soit comme soliste, directeur ou pianiste, c'est toujours la même virtuosité qui caractérise cet artiste.

Récemment la "Boston Symphony Orchestra" lui offrit le pupitre, honneur qu'il déclina sous la pression d'autres plus impérieux devoirs artistiques, réalisant que pour lui, le piano n'a pas de secret et pour se livrer tout entier à son inspiration et à sa technique, Rachmaninoff a résolu de donner une série de récitals. Certes, il a raison de ses nombreux admirateurs de ses œuvres lui en auront une profonde gratitude. En effet, qu'y a-t-il de plus désirable que d'entendre un génie exécutant sa musique dans toute l'ampleur de la conception? En outre il excelle aussi dans l'interprétation des compositeurs célèbres. Son imagination s'irradie de la leur, et son intuition en juxtapose les merveilles.

Serge Rachmaninoff sera à Montréal dimanche prochain, au théâtre "His Majesty's", où il donnera son récital.

La vente des billets commencera jeudi chez Archambault et au théâtre. (Communiqué).

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE-CANADIEN

Pour la commodité des voyageurs des autres villes qui ne savent pas où se trouvent les rues de Toronto, la gare du C.P.R., connue jusque-là sous le nom de gare de Toronto-nord, sera désormais appelée gare de la rue Yonge.

Cette gare est située en plein centre de la grande section résidentielle de Toronto, et, comme les tramways de la rue Yonge passent devant sa porte, elle est très commodément située aussi pour la partie du bas de la ville où se transigent les affaires.

CARNET MONDAIN

Dimanche dernier, Mlle Anette Roy, de la rue Béri, donnait un punch d'honneur suivi d'un "shower" en l'honneur de Mlle Cécile Vaillant, qui épouse mercredi prochain M. Auguste Marion. Parmi les invités nous les noms de Mlle Rita Lajoie, Marie Labrie, Alice Lavender, Muriel Gauthier, Pauline Lachapelle, Marie Rocher, Gabrielle et Graziella Gauthier, M. Leduc, Juliette Labelle, Albertine Forques, Marie-Anne et Annette Vaillant, Mme J. P. Descauries, et M. Fortier, Labelle, Robie, Oulmet, Marion, Vaillant, etc.

(Communiqué)

ON PARLE DE BIEN DES PROJETS

Londres, 18. — Le "Daily Mail" dit qu'un projet de loi comportant le rapport du comité du cabinet sur les choses d'Irlande est presque prêt et qu'il sera soumis aux Communes dans une quinzaine. Le journal ajoute que le secrétaire de l'Irlande, M. J. I. Macpherson, a dit à ses amis que le projet de deux parlements avait été approuvé unanimement et accepté par le cabinet. Il dit que la nouvelle loi relative que le comité avait présenté des rapports de majorité et de minorité est faux.

AUX ANCIENS ÉLÈVES DU COLLÈGE DE MONTRÉAL

Les anciens élèves du collège de Montréal sont convoqués à une réunion amicale qui aura lieu mardi, le 25 novembre courant, à 8 heures du soir, dans la salle Académique du Collège, chemin de la Côte des Neiges, entre les rues Sherbrooke et Avenue des Pins, près des appartements Chomedy.

Un programme varié et intéressant est en préparation et sera incessamment adressé à chaque membre de l'association dont l'adresse est connue.

Ceux des anciens élèves qui ne font pas encore partie de l'association sont priés d'adresser, sans délai, par simple carte postale, à M. Fabella O. Maurault, bibliothèque Saint-Sulpice, leur nom, prénom, occupation et domicile, ce qui sera considéré comme une acceptation de l'invitation ci-dessus.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTRÉAL

HORAIRE DU SERVICE SUBURBAN POUR 1919

LACHINE De la Côte St-Paul, Service de — 10 min. à partir de 5.05 a.m. De la Place d'Armes (bureau de poste) Service de — 10 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 20 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 30 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 40 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 50 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 60 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 70 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 80 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 90 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 100 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 110 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 120 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 130 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 140 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 150 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 160 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 170 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 180 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 190 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 200 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 210 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 220 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 230 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 240 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 250 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 260 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 270 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 280 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 290 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 300 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 310 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 320 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 330 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 340 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 350 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 360 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 370 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 380 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 390 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 400 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 410 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 420 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 430 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 440 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 450 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 460 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 470 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 480 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 490 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 500 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 510 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 520 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 530 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 540 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 550 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 560 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 570 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 580 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 590 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 600 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 610 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 620 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 630 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 640 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 650 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 660 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 670 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 680 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 690 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 700 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 710 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 720 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 730 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 740 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 750 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 760 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 770 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 780 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 790 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 800 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 810 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 820 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 830 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 840 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 850 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 860 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 870 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 880 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 890 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 900 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 910 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 920 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 930 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 940 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 950 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 960 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 970 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 980 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 990 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 1000 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 1010 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 1020 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 1030 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 1040 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 1050 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 1060 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 1070 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 1080 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 1090 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 1100 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 1110 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 1120 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 1130 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 1140 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 1150 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 1160 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 1170 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 1180 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 1190 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 1200 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 1210 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 1220 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 1230 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 1240 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 1250 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 1260 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 1270 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 1280 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 1290 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 1300 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 1310 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 1320 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 1330 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 1340 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 1350 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 1360 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 1370 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 1380 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 1390 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 1400 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 1410 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 1420 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 1430 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 1440 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 1450 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 1460 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 1470 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 1480 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 1490 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 1500 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 1510 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 1520 min. de 5.40 a.m. à

CALENDRIER

DEMAIN, MERCREDI, 19 NOVEMBRE 1919

SAINTE ELISABETH DE HONGRIE, VEUVE

Lever de soleil, 7 heures 03.
Coucher de soleil, 4 heures 06.
Lever de la lune, 4 heures 04.
Coucher de la lune, 3 heures 04.

Nouvelle lune, le 22, à 19 heures 26 minutes du matin.

* **DERNIERE HEURE** *

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

PLUS FROID, NEIGE.

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum... 52
Minimum... 47
Même date l'an dernier... 52
Aujourd'hui maximum... 52
Minimum... 47
Même date l'an dernier... 52

BAROMETRE

8 h. du matin, 29.47 ; 11 h., 29.48 ; 1 h. de l'après-midi, 29.49.

Les éléments qui ont gagné la faveur populaire

Les derniers rapports des élections françaises indiquent que ce sont les conservateurs modérés et le bloc national qui ont obtenu le plus de votes — Les radicaux subissent une défaite marquée — Quatre chefs socialistes battus.

Paris, 18 (Service de la Presse associée). — Le résultat des élections à la Chambre des députés montre que les conservateurs modérés et les nationalistes ont gagné 494 sièges tandis que les extrémistes n'en ont que 54. Sur ce nombre de députés élus, 231 ont déjà siégé à la Chambre tandis que 327 entreront pour la première fois dans l'enceinte parlementaire comme députés.

COMMENTAIRES DE LA PRESSE

Paris, 18 (Service de la Presse associée). — Certains journaux de Paris, en faisant des commentaires sur le résultat des élections françaises, expriment leur satisfaction de ce que les socialistes ont été défaits parce que c'est une preuve que le sentiment populaire est antibolchéviste.

Les journaux socialistes de leur côté disent que les députés socialistes malgré leur petit nombre sont décidés à mettre à exécution le programme socialiste tel qu'énoncé durant la campagne électorale.

Quelques-uns d'avis que l'échec du parti socialiste est dû à sa propre faute et qu'il reconnaîtra lui-même son erreur et se rangera du côté de l'ordre et de l'organisation.

LES PLUS FORTS

Paris, 18. — Le résultat des élections de dimanche indique que les conservateurs, le bloc national et les modérés ont obtenu le plus de votes. Ces partis ont remporté 191 sièges dans 206 circonscriptions électorales dont on a pu avoir des résultats.

MORT DE M. L'ABBÉ CHARLES LANGLOIS

Sturgeon Falls, 18. — M. l'abbé Charles Langlois est mort hier, après une courte maladie, conséquence d'une attaque de paralysie.

M. l'abbé Langlois était l'un des missionnaires colonisateurs les plus dévoués du Nord de l'Ontario. Sa mort cause un grand vide dans la paroisse du Sacré-Coeur de Sturgeon Falls qui dirigait depuis 18 ans. Il avait été aussi curé à Verner, Ont., la paroisse voisine, pendant quatre années. Il y avait bâti le presbytère. Infatigable missionnaire, l'abbé Langlois fut le fondateur de l'église du Grand Brûlé et avait desservi les missions de Warren, de Field, de Cache Bay, de Kirkpatrick, de Noëlville, sans compter les missions aux chantiers et les secours aux sauvages de la réserve avoisinant sa paroisse. C'est encore à sa demande que les Soeurs de la Sagesse et les Frères du Sacré-Coeur se sont établis à Sturgeon Falls. Il venait à peine de terminer la spacieuse église dont la paroisse s'honore à juste titre, quand la mort est venue l'enlever si vite à l'affection de ses ouailles.

Né à Lotbinière, le 4 août 1863 du mariage d'Augustin Langlois et de Catherine Labay, il fit ses études au Collège de Lévis et au Séminaire de Québec. Il fut l'ordonné prêtre dans la Basilique de Québec, le 25 mai 1889.

Il fut vicaire à L'Anse-au-Loup, sa paroisse natale, à Saint-Victor de Tring, à Saint-Casimir, à Arc-à-Côté et à Providence, P. I. Curé de St-Montréal à Verner, puis à Sturgeon Falls depuis 18 ans.

Il avait cinq frères, le docteur J. Langlois, de Phippsfield, Mass., MM. Léon et Honoré Langlois, employés civils, respectivement de Montréal et d'Ottawa ; ses soeurs, Yvonne, Léoline, Eug. Poirier, J. P. Lévesque et J. A. Lemay. Il avait aussi un neveu et une nièce, M. et Mme Georges de Lévis, à Sturgeon Falls.

NOUVELLES ÉMIGRÉES AU CAIRE

Paris, 18. — Les troubles récents en Égypte ont entraîné un grand nombre d'émigrés au Caire. Les autorités locales ont reçu de nombreux réfugiés. Les conditions de vie sont difficiles. Les troubles ont été supprimés.

RETRAITE FERMÉE

La retraite fermée annuelle des paroisses Saint-Laurent et Saint-Pascal-Baylon aura lieu à la Villa Saint-Martin, du jeudi soir, 20 novembre au matin suivant. Ceux qui désirent assister sont priés de donner leur nom au curé de leur paroisse, ou au P. Archambault, Villa Saint-Martin, Abord-à-Plouffe.

LE SINN-FEIN A DES AMIS

QUATRE MILLE AMERICAINS, REUNIS AU THEATRE LEXINGTON, A NEW-YORK, PROTESTENT CONTRE LA DOMINATION MILITAIRE ANGLAISE EN IRLANDE ET DEFENDENT LES SINN-FEINERS.

New-York, 18. — Le vice-amiral William S. Sims, qui a écrit récemment, dans un magazine américain, un article défavorable au parti Sinn-feiner d'Irlande, a été hué et sifflé, par une assemblée de 4,000 Américains sympathiques à la cause irlandaise, qui s'est réunie, dimanche soir, au théâtre Lexington, pour protester contre la domination militaire de l'Angleterre en Irlande.

C'est le juge C. J. Collins, de la Cour des Sessions, qui a fait allusion à l'article du vice-amiral. « Le grand amiral Sims », a dit l'orateur, — des cris, des sifflements aussi prolongés que ceux dont a été naguère soulagé le nom de Lloyd George, ont été alors poussés — « un honneur de faire croire à l'existence d'une conspiration du Sinn-fein, du fait qu'un jeune Irlandais voulant reconquérir sa bien-aimée, a été tué. Que dire de l'intelligence d'un tel homme? Ceci prouve jusqu'au bout l'amour qu'ont pour l'Angleterre certains gens. Honte à l'amiral Sims! »

Le révérend J. G. Mythen, de Baltimore, un défenseur ardent de l'indépendance irlandaise, en a appelé à la Légion Américaine, contre l'acte méprisable posé par certains de ses membres, l'autre jour, quand ils ont fait enlever de l'auto du président De Valera, de passage à Portland, le pavillon irlandais qui ornait la devanture.

Quatre mille personnes ont pu se loger dans le théâtre. Trois mille autres ont dû se diviser en groupes et tenir des assemblées séparées.

La réunion au théâtre Lexington était présidée par M. John W. Goff, les orateurs ont été le juge Collins, le juge E. J. Cavanagh, les juges D. F. Cahalan et J. Rooney.

Le juge Cavanagh a qualifié le gouvernement britannique « d'ennemi de l'humanité et de la civilisation »; il lui a refusé le droit de suggérer le « home rule » ou toute autre forme de gouvernement pour un territoire sur lequel il n'a aucun droit.

Le R. P. Dunleavy, de retour d'Irlande, a déclaré qu'il a été témoin, dans l'Ulster, de manifestations en faveur de la république; de plus l'Ulster, à part Belfast, est en majorité catholique.

M. Goff a dit que l'ennemi le plus insidieux de l'Amérique, ce n'est ni le communisme, ni l'anarchie, mais bien cette « subtilité et dangereuse propagande anglaise qui existe depuis quatre ans ».

« Washington, continue l'orateur, a besoin d'être américanisé; et s'il n'y a pas de changement, l'élection donnera une leçon aux coupables, lors des prochaines élections ».

« Washington, continue l'orateur, a besoin d'être américanisé; et s'il n'y a pas de changement, l'élection donnera une leçon aux coupables, lors des prochaines élections ».

UN ATTRAIT IRRÉSISTIBLE

(Service de la Presse Associée) Florence, 18. — Le gouvernement italien semble ne pas pouvoir empêcher les désertions qui se produisent dans les troupes régulières italiennes pour passer du côté de l'Annonzio. On dit que si d'Annonzio faisait un mouvement en Italie toutes les troupes qui font la garde de la ligne de l'Armistice, le long de la frontière yougo-slave se rangeraient du côté de d'Annonzio.

Plusieurs navires marchands sont arrivés ici durant les derniers jours apportant des vivres. Ce trafic sera augmenté parce que le capitaine d'Annonzio reçoit l'appui de la marine italienne.

DÉCOUVERTE D'UNE MINE D'OR

Londres, 18. — Un écrivain du « Post » de Liverpool opine que le motif de l'optimisme du chancelier de l'Échiquier est la découverte d'une riche mine d'or dans le Yukon anglais.

RAZZIA DE LA POLICE À LÉVIS

(De notre correspondant) Québec, 18. — Les agents de la police provinciale ont fait une razzia hier soir, dans les hôtels et les magasins de tabac de Lévis, où ils ont saisi une dizaine de loteries automatiques. Les délinquants seront traduits aujourd'hui devant le magistrat de police.

L'EMPRUNT À QUÉBEC

(De notre correspondant) Québec, 18. — Les souscriptions du district de Québec, à l'emprunt de la victoire se chiffrent actuellement à \$3,528,000 et on croit qu'elles atteindront quatre millions.

LA CHARTE À QUÉBEC

LES ADMINISTRATEURS VONT PROPOSER VINGT-CINQ AMÉLIORATIONS, DEVANT LA LEGISLATURE, DONT CELUI DE LA LOI DES PAVAGES ET UN AUTRE AU SUJET DU TRÉSORIER.

Les administrateurs ont fait connaître les amendements à la charte de Montréal, qu'ils proposeront à la prochaine session de la législature de Québec.

Parmi les principaux, figurent un nouveau système de taxation, la taxe des améliorations locales (trois fois et pavages permanents, réfection de trottoirs et de pavages), et les maladies vénériennes.

Un amendement délimitera les fonctions du trésorier de la ville, que la législature doit choisir et nommer; il réveillera des candidats nouveaux à cette charge rémunératrice, et stimulera d'autres les démarches des autres déjà connus.

La liste contient vingt-cinq amendements, qui portent les titres suivants : « Soutapes de sûreté automatiques; production de plans et devis par les compagnies d'utilité publique; vente d'immeubles pour taxes; amendes imposées par les règlements municipaux; vente de l'eau dans la cité; vente et louage des rues et ruelles cédées à la ville; expropriations annuelles; fonds de roulement; délai additionnel pour exécuter les obligations imposées par les lois d'annexion; taxes pour améliorations locales; pavages et trottoirs; taxe pour réparer et refaire ces travaux; vente d'immeubles à l'écart; taxes sur les courtiers étrangers; budget annuel; taxes pour égouts collecteurs; taxes sur les compagnies d'utilité publique et sur personnes occupant propriétés de la Couronne; passage des rues; système de taxation; contrôle des poteaux et des fils électriques dans les rues; rues résidentielles et commerciales; ratification du contrat de vente par la ville de Montréal à la Commission des Ecoles Catholiques, en date du 6 novembre 1919; ratification du contrat du 14 avril 1919 entre la ville de Montréal et la Compagnie des Abattoirs et du règlement No 679, règlement concernant les machines à écrire dans les rues; signature lithographiée du maire et du président de la commission administrative sur les bons, déclarations, ou rentes inscrites; déclarations, bons ou rentes inscrites de la cité placés dans son fonds d'amortissement; fonctions du trésorier de la ville ».

DES EMPLOYÉS MALHONNETES

M. Bienvu, des permis et privilèges, a tenu une enquête heureuse dans les petits cinémas où doit se faire la perception de la taxe des amusements. Comme fruit de ses premières démarches, il a fait l'arrestation d'un percepteur de billets à la porte d'un des cinémas de la rue St-Laurent; le prévenu avait rempli ses poches de billets de la taxe, dans l'intention de les revendre dans d'autres cinémas voisins où ce commerce se pratique.

ARRET A PHILADELPHIE

(Service de la Presse associée) Philadelphie, 18. — Le prince de Galles a passé une vingtaine de minutes à Philadelphie cet avant-midi. Il est descendu sur le quai de la gare et a passé en revue des vétérans de la guerre.

Une foule considérable s'était réunie à la gare pour acclamer le prince.

M. WILSON DIT SON MOT

(Service de la Presse Associée) Washington, 18. — Le président Wilson a mis son veto au bill donnant à la commission du commerce fédérale ses pouvoirs d'avant-guerre pour la fixation des tarifs.

Le président de cette commission, M. Cummings, dit que personnellement ne voudrait pas voter le projet, car la commission du commerce fédérale pourra fixer les tarifs après le 1er janvier, car à cette date, les chemins de fer reviendront à leurs anciens propriétaires.

L'AGRANDISSEMENT DU CHÂTEAU FRONTENAC

(De notre correspondant) Québec, 18. — La compagnie du Pacifique Canadien a définitivement décidé de commencer cet automne l'opération de l'annexe du château Frontenac, rue Saint-Louis. Les travaux vont commencer dans quelques jours.

PROJET DE CARNAVAL

(De notre correspondant) Québec, 18. — Le maire Lavigne a convoqué pour jeudi prochain à l'hôtel de ville une assemblée des officiers de tous les clubs de ragatelles de Québec et de Lévis pour discuter avec eux l'organisation d'un grand carnaval à Québec, au cours de l'hiver prochain.

CAUSERIE DE M. Wm.-H. MOORE

Le dîner d'inauguration du « Young Men's Canadian Club » de Montréal, formé du « Canadian Club » de Westmont, aura lieu au Windsor jeudi à 6 heures précises. L'hôte de ce dîner sera M. William Henry Moore, auteur de « The Clash ».

UN NOUVEAU REFERENDUM

Toronto, 18. — Le premier ministre s'est déclaré favorable à un nouveau référendum sur l'importante question de la prohibition. Il a affirmé qu'il ferait application auprès du fédéral pour l'obtenir.

SON ALTESSE À NEW-YORK

LE PRINCE DE GALLES EST ATTENDU DANS LA GRANDE VILLE AMERICAINE. — UNE HAIE DE CURIEUX BORDE LES RUES DU DEFILE.

(Service de la Presse associée) New-York, 18. — Le prince de Galles est arrivé à Jersey City à 10 heures 40 ce matin, pour une visite de cinq jours à New-York.

Trois cents soldats du 30e régiment faisaient la haie depuis le débarcadère jusqu'au quai où le prince devait s'embarquer pour se rendre à New-York.

La musique a joué le « God Save the King » lorsque le prince est descendu de son train. L'hymne national américain a aussi été joué par la musique militaire. Le prince a gardé la main à son chapeau pendant que les deux hymnes étaient joués.

Le major général Davison ont souhaité la bienvenue au prince au nom de l'armée et l'amiral Glendenon au nom de la marine.

Les fonctionnaires de Jersey City étaient parmi les membres du comité de réception. Le prince s'est rendu à New-York par le « Pennsylvania ».

(Service de la Presse associée) New-York, 18. — La visite du prince de Galles, créa beaucoup d'intérêt à New-York. Les New-Yorkais font la haie le long des rues où doit passer le visiteur. Le drapier britannique flotte sur un grand nombre d'édifices.

Le prince sera très pris aujourd'hui. Il n'aura pas une minute de répit. Après son arrivée au hôtel Hyatt lui souhaitera la bienvenue. Il se rendra ensuite à la tombe de l'ancien président des Etats-Unis, Grant, sur laquelle il déposera une couronne de fleurs. Il passera en revue un régiment de Boys Scouts. Il y aura de plus réception à bord du « Renown » et concert spécial au Metropolitan.

ARRET A PHILADELPHIE

(Service de la Presse associée) Philadelphie, 18. — Le prince de Galles a passé une vingtaine de minutes à Philadelphie cet avant-midi. Il est descendu sur le quai de la gare et a passé en revue des vétérans de la guerre.

M. WILSON DIT SON MOT

(Service de la Presse Associée) Washington, 18. — Le président Wilson a mis son veto au bill donnant à la commission du commerce fédérale ses pouvoirs d'avant-guerre pour la fixation des tarifs.

L'AGRANDISSEMENT DU CHÂTEAU FRONTENAC

(De notre correspondant) Québec, 18. — La compagnie du Pacifique Canadien a définitivement décidé de commencer cet automne l'opération de l'annexe du château Frontenac, rue Saint-Louis. Les travaux vont commencer dans quelques jours.

PROJET DE CARNAVAL

(De notre correspondant) Québec, 18. — Le maire Lavigne a convoqué pour jeudi prochain à l'hôtel de ville une assemblée des officiers de tous les clubs de ragatelles de Québec et de Lévis pour discuter avec eux l'organisation d'un grand carnaval à Québec, au cours de l'hiver prochain.

CAUSERIE DE M. Wm.-H. MOORE

Le dîner d'inauguration du « Young Men's Canadian Club » de Montréal, formé du « Canadian Club » de Westmont, aura lieu au Windsor jeudi à 6 heures précises. L'hôte de ce dîner sera M. William Henry Moore, auteur de « The Clash ».

UN NOUVEAU REFERENDUM

Toronto, 18. — Le premier ministre s'est déclaré favorable à un nouveau référendum sur l'importante question de la prohibition. Il a affirmé qu'il ferait application auprès du fédéral pour l'obtenir.

L'affaire Atholstan-Tarte

Les avocats du propriétaire du «Star» produisent leur déclaration — Lord Atholstan réclame des intérêts sur deux billets, l'un de \$16,250 et l'autre de \$33,750.

Lundi dernier, une action a été prise par lord Atholstan, contre M. L.-J. Tarte et Eugène Tarte, au montant de \$9,115.31. Le bref d'assignation disait qu'il s'agissait d'une action sur billet promissaire, mais au greffe de la cour supérieure, qu'il s'agit des intérêts de deux billets promissaires échus. Mes Brown, Montgomery et McMichael occupent pour le demandeur lord Atholstan, propriétaire du «Star». Voici la déclaration du demandeur :

1) Le demandeur expose qu'en vertu d'un certain contrat consenti à Montréal, le 24 décembre 1907, et de certaines lettres, une datée du 27 février 1915, les défendeurs ont versé le 13 mars 1915, à Montréal, un billet promissaire au montant de \$16,250, payable à un an de la date, à l'ordre du demandeur, à la Royal Bank of Canada, rue St-Jacques, et que le dit billet promissaire a été endossé par la compagnie défenderesse, La Patrie, par l'entremise de Louis-Joseph Tarte, président et J.-A.-S. Carufel, secrétaire-trésorier, que le dit billet contenait une stipulation à l'effet que le dit billet porterait intérêt au taux courant de la banque, payable trimestriellement, le tout tel qu'il appert au dit billet produit par le demandeur comme exhibit P-1 :

2) Le dit billet a été dûment présenté pour paiement le 16 mars 1916, à la Royal Bank of Canada, rue St-Jacques, étant l'endroit stipulé pour le paiement du dit billet, exhibit P-1, et que le paiement a été refusé tel qu'il appert au protêt notarié du dit billet, tel que produit comme exhibit P-2 :

3) En vertu du dit contrat en date du 24 décembre 1907, et des trois dites lettres, en date du 29 février 1908 et du 27 février 1915, respectivement, la défenderesse, la compagnie d'imprimerie La Patrie, par l'entremise de Louis-Joseph Tarte, président et de J.-A.-S. Carufel, le ou vers le 13 mars 1915, à Montréal, a signé un billet promissaire de \$33,750, payable un an après la date y mentionnée, à l'ordre du demandeur, à la Royal Bank, rue St-Jacques, et que le dit billet promissaire a été endossé par le défendeur Louis-Joseph Tarte, que le dit billet contenait une stipulation à l'effet que le montant porterait intérêt au taux courant de la banque payable trimestriellement, le tout tel qu'il appert par le dit billet produit par le demandeur comme exhibit P-3 :

4) Que le dit billet a été dûment présenté le 16 mars 1916, à la Royal Bank, rue St-Jacques, étant l'endroit stipulé pour le paiement du dit billet, exhibit P-3, et que le paiement a été refusé tel qu'il appert au protêt notarié du dit billet produit par le demandeur comme exhibit P-4 :

LE JURY NE PEUT S'ENTENDRE

LA CAUSE DE SYDNEY SMITH, AUX ASSISES.

On a terminé, cet avant-midi, l'instruction de la cause de Sydney Smith accusé d'avoir fait un faux chèque au montant de \$359.80. Les témoins Bissonnette et Levasseur ont déclaré que l'inculpé Smith leur avait demandé d'aller faire accepter le chèque en question par la banque Royale; les témoins ont accepté. Plus tard, les deux compagnons sont allés, au nom de l'inculpé encore, faire payer le chèque mentionné. Mme Smith et Levasseur ont assuré d'autre part que, durant la troisième semaine de mai, l'accusé était malade et qu'en conséquence il ne pouvait avoir commis l'offense qu'on lui impute.

SEPT AUTOMOBILISTES SONT TUÉS

Buffalo, New-York, 18. — Un train du New York Central a fait sept victimes de bonne heure ce matin.

Six gardes-malades avaient assisté à une soirée à Lancaster et s'en revenaient à Buffalo en auto. Au passage à niveau de la ligne du New York Central, celui qui conduisait l'auto arrêta sa machine pour laisser passer un train de marchandises. Dès que le dernier wagon eut passé, M. Mummery, le conducteur de l'auto fit partir sa machine, sans remarquer qu'un train de voyageurs arrivait à toute vitesse. Dès qu'il s'aperçut du danger, il était trop tard. L'auto a été frappée par le train et ses occupants ont été projetés par terre et tués sur le coup. L'auto a été traînée un quart de mille par la locomotive. Lorsque les employés du train ont voulu secourir les occupants de l'auto, ils ont constaté qu'ils étaient morts.

COMME SI DE RIEN N'ÉTAIT

Paris, 18 (Service de la Presse associée). — Dans les milieux diplomatiques on est généralement d'avis que le traité de Versailles sera mis en vigueur en dépit de l'attitude du gouvernement américain à son sujet.

LA FORCE DE SES POUVOIRS LE SERT BIEN

Hier soir, vers les 9 heures, deux individus sont entrés dans le magasin de W. J. Goldenberg, 447 rue St-Dominique, et sous la conduite du vendeur ont sommé le propriétaire de leur remettre son argent. Celui-ci, sans défense, s'est mis à crier avec tant de force et de persévérance que les apaches, craignant sans doute que l'attention des passants et de la police ne fût attirée, ont déguerpi sans suite. M. Goldenberg a prévenu la sûreté, mais il n'y a pas encore eu d'arrestation.

Mgr LEGAL EN ROUTE POUR L'ALBERTA

Sa Grandeur Mgr Legal, archevêque d'Edmonton, revenu, la semaine dernière, d'un voyage ad limina à Rome, est reparti hier après-midi pour l'Alberta. Il s'est retenu, pendant son séjour à Montréal, chez les RR. PP. Oblats, de la rue Visitation.

LE JURY NE PEUT S'ENTENDRE

LA CAUSE DE SYDNEY SMITH, AUX ASSISES.

On a terminé, cet avant-midi, l'instruction de la cause de Sydney Smith accusé d'avoir fait un faux chèque au montant de \$359.80. Les témoins Bissonnette et Levasseur ont déclaré que l'inculpé Smith leur avait demandé d'aller faire accepter le chèque en question par la banque Royale; les témoins ont accepté. Plus tard, les deux compagnons sont allés, au nom de l'inculpé encore, faire payer le chèque mentionné. Mme Smith et Levasseur ont assuré d'autre part que, durant la troisième semaine de mai, l'accusé était malade et qu'en conséquence il ne pouvait avoir commis l'offense qu'on lui impute.

L'audition de tous les témoins étant terminée, Me S. Lavery, défenseur de Smith, a commencé son plaidoyer. Me Walsh, substitut du procureur général, a prétendu qu'il y avait preuve suffisante pour décider le jury à trouver l'accusé coupable.

Après la charge ordinaire du juge Martin alors président, les jurés se sont retirés dans la salle des délibérations mais n'ont pu en arriver à une décision unanime cet avant-midi; ils continueront leurs délibérations et rendront le verdict à l'ouverture de la séance d'après-midi.

COMME SI DE RIEN N'ÉTAIT

Paris, 18 (Service de la Presse associée). — Dans les milieux diplomatiques on est généralement d'avis que le traité de Versailles sera mis en vigueur en dépit de l'attitude du gouvernement américain à son sujet.

LA FORCE DE SES POUVOIRS LE SERT BIEN

Hier soir, vers les 9 heures, deux individus sont entrés dans le magasin de W. J. Goldenberg, 447 rue St-Dominique, et sous la conduite du vendeur ont sommé le propriétaire de leur remettre son argent. Celui-ci, sans défense, s'est mis à crier avec tant de force et de persévérance que les apaches, craignant sans doute que l'attention des passants et de la police ne fût attirée, ont déguerpi sans suite. M. Goldenberg a prévenu la sûreté, mais il n'y a pas encore eu d'arrestation.

Mgr LEGAL EN ROUTE POUR L'ALBERTA

Sa Grandeur Mgr Legal, archevêque d'Edmonton, revenu, la semaine dernière, d'un voyage ad limina à Rome, est reparti hier après-midi pour l'Alberta. Il s'est retenu, pendant son séjour à Montréal, chez les RR. PP. Oblats, de la rue Visitation.

TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDES D'EMPLOI : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

CHOSSES MUNICIPALES

LE HARA-KIRI REFUSE NET

LES ECHEVINS DECLARENT, HIER, PAR UN VOTE PRESQUE UNANIME SUR LA MOTION CREELMAN, NE PAS POUVOIR S'ABOLIR EUX-MEMES — RETOUR A L'ANCIENNE ADMINISTRATION.

D'un commun accord, après un débat mémorable de trois heures, les échevins se sont prononcés, hier, en faveur d'une administration de la ville par des représentants élus et responsables devant les citoyens, après avoir rejeté la motion Creelman-Dixon.

Nos éditoriaux ont prouvé que les discours ne leur sont point en épaules tout comme leurs fonctions de représentants et de responsables.

M. Creelman a pratiquement attaqué tout le monde, même les administrateurs auxquels il reproche de rejeter, sur le conseil, leurs bévues et leurs fautes; il s'est acharné à critiquer le maire à cause des dépenses fastidieuses qu'il entraîne à la ville, relevant ses moindres actes reprochables.

Les échevins ont reçu aussi leur part des critiques de M. Creelman; il les accuse de faire perdre le temps de la commission administrative, et de perdre le leur, soit en votant sur des points qui ne sont que des questions de responsabilité, soit en déclarant à maintes reprises et à l'égard de la fonction honorifique, qu'il devrait être considérée et rétribuée comme telle.

Les échevins ont reçu aussi leur part des critiques de M. Creelman; il les accuse de faire perdre le temps de la commission administrative, et de perdre le leur, soit en votant sur des points qui ne sont que des questions de responsabilité, soit en déclarant à maintes reprises et à l'égard de la fonction honorifique, qu'il devrait être considérée et rétribuée comme telle.

Le fait ne faut pas remonter bien loin et faire un grand effort de mémoire pour réaliser les immenses progrès de Montréal et son développement phénoménal. C'est le peuple qui est le meilleur juge et que ses mandataires ne remplissent pas leurs devoirs il saura bien leur en faire rendre compte.

Quant à moi, c'est au peuple que j'ai confiance et le peuple de Montréal n'a pas fait si mal dans le passé.

Il ne faut pas remonter bien loin et faire un grand effort de mémoire pour réaliser les immenses progrès de Montréal et son développement phénoménal. C'est le peuple qui est le meilleur juge et que ses mandataires ne remplissent pas leurs devoirs il saura bien leur en faire rendre compte.

Il ne faut pas remonter bien loin et faire un grand effort de mémoire pour réaliser les immenses progrès de Montréal et son développement phénoménal. C'est le peuple qui est le meilleur juge et que ses mandataires ne remplissent pas leurs devoirs il saura bien leur en faire rendre compte.

Il ne faut pas remonter bien loin et faire un grand effort de mémoire pour réaliser les immenses progrès de Montréal et son développement phénoménal. C'est le peuple qui est le meilleur juge et que ses mandataires ne remplissent pas leurs devoirs il saura bien leur en faire rendre compte.

Il ne faut pas remonter bien loin et faire un grand effort de mémoire pour réaliser les immenses progrès de Montréal et son développement phénoménal. C'est le peuple qui est le meilleur juge et que ses mandataires ne remplissent pas leurs devoirs il saura bien leur en faire rendre compte.

Il ne faut pas remonter bien loin et faire un grand effort de mémoire pour réaliser les immenses progrès de Montréal et son développement phénoménal. C'est le peuple qui est le meilleur juge et que ses mandataires ne remplissent pas leurs devoirs il saura bien leur en faire rendre compte.

Il ne faut pas remonter bien loin et faire un grand effort de mémoire pour réaliser les immenses progrès de Montréal et son développement phénoménal. C'est le peuple qui est le meilleur juge et que ses mandataires ne remplissent pas leurs devoirs il saura bien leur en faire rendre compte.

Il ne faut pas remonter bien loin et faire un grand effort de mémoire pour réaliser les immenses progrès de Montréal et son développement phénoménal. C'est le peuple qui est le meilleur juge et que ses mandataires ne remplissent pas leurs devoirs il saura bien leur en faire rendre compte.

Il ne faut pas remonter bien loin et faire un grand effort de mémoire pour réaliser les immenses progrès de Montréal et son développement phénoménal. C'est le peuple qui est le meilleur juge et que ses mandataires ne remplissent pas leurs devoirs il saura bien leur en faire rendre compte.

Il ne faut pas remonter bien loin et faire un grand effort de mémoire pour réaliser les immenses progrès de Montréal et son développement phénoménal. C'est le peuple qui est le meilleur juge et que ses mandataires ne remplissent pas leurs devoirs il saura bien leur en faire rendre compte.

Il ne faut pas remonter bien loin et faire un grand effort de mémoire pour réaliser les immenses progrès de Montréal et son développement phénoménal. C'est le peuple qui est le meilleur juge et que ses mandataires ne remplissent pas leurs devoirs il saura bien leur en faire rendre compte.

Il ne faut pas remonter bien loin et faire un grand effort de mémoire pour réaliser les immenses progrès de Montréal et son développement phénoménal. C'est le peuple qui est le meilleur juge et que ses mandataires ne remplissent pas leurs devoirs il saura bien leur en faire rendre compte.

Il ne faut pas remonter bien loin et faire un grand effort de mémoire pour réaliser les immenses progrès de Montréal et son développement phénoménal. C'est le peuple qui est le meilleur juge et que ses mandataires ne remplissent pas leurs devoirs il saura bien leur en faire rendre compte.

sans les représentants du peuple — alors que toutes les villes d'Angleterre ont la liberté de se gouverner à leur guise, que toutes les cités, villes et villages du Canada ont le droit de choisir leurs administrateurs, on demande l'interdiction des citoyens de Montréal, de la métropole du Canada.

C'est non seulement une motion illogique, irraisonnable, c'est une insulte gratuite à la population de Montréal que rien ne justifie. Nous avons fait trop d'honneur à M. Creelman en la laissant apparaître sur l'ordre du jour. Ce droit de citoyens britanniques de choisir ses représentants est trop sacré, trop universellement reconnu pour qu'il soit nécessaire de prolonger la discussion de cette motion.

Dans l'Empire britannique, c'est le peuple qui est souverain; c'est lui qui gouverne. C'est ce qui fait la beauté du régime parlementaire anglais. Le premier ministre en Angleterre est plus puissant que le Roi; il représente le peuple, mais au-dessus du premier ministre anglais il y a le peuple qui choisit ses représentants et qui les fait et les destitue. C'est le peuple qui décide du gouvernement qui lui convient.

Je suis pour le gouvernement du peuple, pour le peuple et par le peuple, selon le mot de Lincoln, et pour que les administrateurs de la chose publique soient responsables directement et seulement du peuple et contre tout gouvernement autocratique et irresponsable.

Il appartient aux habitants de chaque localité, de chaque contrée de dire quel genre d'administration lui convient le mieux; ce qui peut convenir à une contrée peut ne pas convenir à une autre. Ce sont les contribuables de chaque partie de territoire qui sont le plus en état de décider du mode d'administration qu'il leur faut et de dire quel est le meilleur dans leurs intérêts.

Le Tanlac est certainement une préparation extraordinaire, et j'en recommande fortement l'emploi, car, en restaurant la santé de ma femme, il a de nouveau fait entrer la joie et le bonheur sous mon toit; disant, il y a quelques jours, M. Joseph-Ed. Plamondon, un tabacriste bien connu, demeurant au No 150 1/2 rue St-François, Québec, dans la pharmacie de MM. Martel & Dion, à Québec, au cours d'une discussion sur la fameuse PREPARATION en question.

"Récemment", continue-t-il, "je suis absolument des résultats merveilleux qu'a apportés le Tanlac, en si peu de temps. Lorsqu'elle commençait à en prendre, ma femme souffrait d'épuisement nerveux et d'une faiblesse générale. Il lui était impossible de faire ses courses. Elle ne pouvait s'occuper des soins de la maison et pour se rendre quelque part devait toujours employer l'automobile. Son sommeil était inquiet et agité. Elle reniait et se roulait dans son lit, la plus grande partie de la nuit. Son estomac était rempli de gaz, et elle souffrait continuellement de constipation. Il lui était défendu de manger aucune viande et elle devait se contenter de lait et autres aliments très légers.

"Cependant, elle est maintenant tout changée. A peine finit-elle sa deuxième bouteille de Tanlac qu'elle se sentait mieux et paisible. Elle ne sent plus aucune faiblesse ou étourdissements. Non seulement elle a repris complètement les soins de la maison, mais elle peut de plus faire de longues marches seules. Son appétit est excellent et elle pourrait manger continuellement. De plus elle mange n'importe laquelle viande ou autre aliment soutenant, en un mot, tout ce qu'elle veut, sans inconvénient. Ses intestins sont maintenant réguliers, son estomac ne forme plus de gaz et depuis qu'elle prend le Tanlac, elle engraisse tous les jours. C'est un grand plaisir pour moi de recommander cette préparation et je le fais de bon cœur, afin que d'autres puissent en profiter eux aussi."

L'usage du Tanlac régénère le corps humain en entier. Il stimule d'abord la digestion ou l'assimilation, par conséquent enrichit le sang et donne une vigueur nouvelle à tout le système. Il aide l'estomac faible et épuisé à digérer la nourriture et la convertir en sang, os et muscles. Il fait disparaître la faiblesse et l'épuisement général, cause de tant de maladies. Il rend le corps vigoureux et souple, fait disparaître la nervosité et guérit l'indigestion. Il refait le tempérament affaibli par la maladie et le surmenage physique ou mental, rend la convalescence plus rapide et est un soulagement certain pour quiconque l'emploie.

Le Tanlac est maintenant en vente à Montréal dans les pharmacies Jassby; dans les pharmacies de Dr Leduc et dans les pharmacies de MM. Quenneville, Guérin & Bélanger, sous la direction personnelle du représentant spécial du Tanlac.

(Annonce)

QUE SONT LES PEPS ?

Les Peps sont un nouveau genre de traitement pour la toux, les refroidissements et les affections pulmonaires. Les Peps sont de petits comprimés renfermant des extraits de pin et des essences médicinales. Lorsqu'on met les Peps dans la bouche, ces ingrédients médicinaux se transforment en vapeurs curatives qui pénètrent directement jusque dans les bronches. Le traitement par les Peps est un traitement direct, tandis que c'est un procédé indirect que d'avaler dans l'estomac une préparation pour la toux alors que c'est pour guérir des affections et remédier à des désordres de la gorge et des poumons. Les Peps sont en train de changer radicalement le traitement des refroidissements et des rhumes, et leur prix est à la portée de tout le monde. Chez tous les marchands, 50 sous la boîte. Envoyez un timbre d'un sou pour recevoir un PAQUET D'ESSAI GRATUIT.

UN TABACONISTE BIEN CONNU FAIT L'ELOGE DU TANLAC, QUI A RENDU SA FEMME A LA SANTE.

IL APORTE LE BONHEUR A UNE FAMILLE QUEBECOISE

AVOCATS ARCHAMBAULT & MARCOTTE

AVOCATS ARCHAMBAULT & MARCOTTE

AVOCATS ARCHAMBAULT & MARCOTTE

AVOCATS ARCHAMBAULT & MARCOTTE

AVOCATS ARCHAMBAULT & MARCOTTE

AVOCATS ARCHAMBAULT & MARCOTTE

AVOCATS ARCHAMBAULT & MARCOTTE

AVOCATS ARCHAMBAULT & MARCOTTE

AVOCATS ARCHAMBAULT & MARCOTTE

AVOCATS ARCHAMBAULT & MARCOTTE

AVOCATS ARCHAMBAULT & MARCOTTE

AVOCATS ARCHAMBAULT & MARCOTTE

AVOCATS ARCHAMBAULT & MARCOTTE

CONFÉRENCE DAVID

"LA NECESSITE D'UNE MENTALITE CANADIENNE" "Avant tout, soyons Canadiens", chantait le poète. C'est le thème que développera, avec son talent oratoire bien connu, l'honorable Athanase David, le nouveau secrétaire provincial. Sa conférence portera comme titre: "La nécessité d'une mentalité canadienne" et sera donnée à la salle Saint-Sulpice, le 4 décembre, sous les auspices de l'A. C. J. C.

H. E. BOURASSA INGENIEUR MECANICIEN

REPARATIONS GÉNÉRALES D'AUTOMOBILES

ARCHITECTE J. Albert La Rue

ARCHITECTE J. Albert La Rue

ARCHITECTE J. Albert La Rue

ARCHITECTE J. Albert La Rue

ARCHITECTE J. Albert La Rue

ARCHITECTE J. Albert La Rue

ARCHITECTE J. Albert La Rue

ARCHITECTE J. Albert La Rue

ARCHITECTE J. Albert La Rue

ARCHITECTE J. Albert La Rue

ARCHITECTE J. Albert La Rue

ARCHITECTE J. Albert La Rue

ARCHITECTE J. Albert La Rue

ARCHITECTE J. Albert La Rue

le 4 décembre, sous les auspices de l'A. C. J. C. Mlle A. Courville, soprano, et M. Hercule Lavoie, baryton, prêteront leur concours artistique à cette soirée intellectuelle et patriotique. Les billets sont maintenant en vente: au secrétariat de l'A. C. J. C., 90, Saint-Jacques, Immeuble Versailles; chez Granger Frères, Place d'Armes; et chez Ed. Archambault, 312, Sainte-Catherine-est. (Communiqué)

H. E. BOURASSA INGENIEUR MECANICIEN

REPARATIONS GÉNÉRALES D'AUTOMOBILES

ARCHITECTE J. Albert La Rue

ARCHITECTE J. Albert La Rue

ARCHITECTE J. Albert La Rue

ARCHITECTE J. Albert La Rue

ARCHITECTE J. Albert La Rue

ARCHITECTE J. Albert La Rue

ARCHITECTE J. Albert La Rue

ARCHITECTE J. Albert La Rue

ARCHITECTE J. Albert La Rue

ARCHITECTE J. Albert La Rue

ARCHITECTE J. Albert La Rue

ARCHITECTE J. Albert La Rue

ARCHITECTE J. Albert La Rue

ARCHITECTE J. Albert La Rue

PROTÉGÉS EN TOUS PAYS Si vous avez une invention à développer, à protéger, un brevet de commerce à faire enregistrer, veuillez communiquer avec nous. Nous nous engageons de faire pour vous les recherches nécessaires. Nous vous donnerons tous les renseignements que vous désirez.

PIGEON & LYMBURNER AUTREFOIS PIGEON, PIGEON & DAVIS Edifice "Power" MONTREAL

BREVETS D'INVENTION

En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui est envoyé gratis à MARION & MARION 884 RUE UNIVERSITE, MONTREAL

J.-M.-PAUL ETHIER, B.A., L.L.B. NOTAIRE, C.C.B. 78, RUE STE-CATHERINE, MAIS. Tel. Laska 764. Tél. rés.: Laska 1158.

HORACE H. LIPPE NOTAIRE 180 ST-JACQUES, MONTREAL

PRIME J. MARSHALL, L.L.B. 320A R. E. ALBERT

RENÉ SAVOIE, I.C. et I.E. 28 RUE ST-DENIS, TEL. EST 612.

Edmond La Roche, B. S. 135 RUE ST-CATHERINE EST

Leblond de Brumath 259 EST, RUE ONTARIO,

HOTEL ST-ROCH

DOMINION WELDING MFG. SOUDURE, COUPAGE, BRASURE.

La Cie Wisintainer & Fils Inc. Manufacturier de cadres, moulures et miroirs.

ESTAMPES EN CAOUTCHOUC

Estampes en Caoutchouc

Estampes en Caoutchouc

Estampes en Caoutchouc

AUTOMOBILES

CHAUFFEURS mécaniciens demandés.

PROPRIÉTAIRE A VENDRE

ALEXANDRE DUPUIS

H. DORION

COLLEGE DE PRESSEURS

DIVERS

OPHES ET VOLAILLES

PRINX SPECIAUX pour nettoyage

4 VOLUMES "SIJO"

COLLEGE MOLER

Province de Québec, Cour Supérieure

Dame Julia Klepper, des cités et district

Defendeur.

Montreal, 7 novembre 1919.

GELÉES "PRIMUS" pour Desserts Délicieux et Nourissants

Termes Faciles

TRIBUNAUX CIVILS

L'EXCEPTION QUI EXONERE

LE JUGE PANNETON ETABLIT LA NECESSITE POUR LES DEFENDEURS DE PROUVER LA RAISON DE FORCE MAJEURE DANS LES CAS DE RECLAMATIONS A LA SUITE D'ACCIDENTS.

Le cas fortuit invoqué par un défendeur doit être l'exception prévue par le code pour décharger une partie de son obligation, a déclaré le juge Panneton dans une décision qui condamne la Cie Curtis et Harvey à payer \$7,655 à Geo. Boyce.

Le demandeur était propriétaire d'un immeuble à Dragon, près de Rigaud, comprenant quatre logements dont un était occupé par lui-même avec sa famille et les trois autres par des locataires. La défenderesse occupait non loin de là un vaste emplacement sur lequel elle avait érigé des usines pour la fabrication de munitions et d'explosifs.

Le 18 août 1917, il y eut à ces usines une violente explosion. Le demandeur alléguait que cette explosion avait été causée par la faute, la négligence et l'incurie de la défenderesse et il lui réclamait une somme de \$7,655 pour la destruction complète de sa maison, la perte du mobilier et contenu et autres dommages.

La défenderesse plaida cas fortuit et force majeure, ajoutant que l'explosion n'avait nullement été le résultat de négligence, que les usines avaient été construites et étaient administrées avec le plus grand soin et les plus grandes précautions, etc. Elle alléguait de plus, sous réserve, que les dommages réclamés étaient exagérés, excessifs et illégaux.

Après audition de la cause, le juge Panneton a considéré que le demandeur avait prouvé les allégations essentielles de sa déclaration, mais que la défenderesse n'avait pas prouvé que l'accident était arrivé par cas fortuit tel que le cas fortuit est défini par le code, c'est-à-dire par force majeure ou toute autre cause qui la libère comme propriétaire de la chose qui a causé les dommages réclamés. En conséquence, la Cour a condamné la défenderesse à payer au demandeur la somme de \$7,655 avec intérêt et dépens.

Quand des réparations sont stipulées dans un bail, le terme de ces réparations est le terme du bail et toute action pour contraindre le locataire est prématurée. C'est la substance d'un jugement rendu par le juge MacLennan dans la cause de E. Henrichon contre P. Baillargeon. Le demandeur demandait que le défendeur fût tenu en vertu d'un bail d'exécuter certaines réparations, et, à défaut de ce faire, que le bail fût résilié et le défendeur condamné à lui payer une somme de \$2,009.20, montant du coût des dites réparations.

Par contrat notarié, le défendeur avait loué du demandeur une maison située rue Joliette, avec écurie, entrepôt de glace et boutique, pour un terme d'un an, au prix de \$300, payable à raison de \$25 par mois. Suivant le contrat, le défendeur entreprenait d'exécuter les réparations nécessaires. En retour, il obtenait du demandeur l'usage gratuit d'une petite maison et d'un garage rue Chamby.

Dans ses considérants, le juge MacLennan fait remarquer principalement qu'aucun temps n'a été fixé pour l'exécution des travaux de réparation, le défendeur consentant à les exécuter avant l'expiration du bail. Il a droit à toute la période du bail pour faire les réparations qui pourraient être nécessaires et ce n'est qu'à l'expiration dudit bail que le demandeur pourrait se plaindre. Par ailleurs, le montant réclamé pour réparations est exagéré et hors de proportion avec la valeur des bâtiments en question. L'action est prématurée et le tribunal la renvoie avec dépens.

ACTION RENVOYEE

Le juge MacLennan a renvoyé l'action de Dame Lily Sklar contre la maison Wilders. La demanderesse réclamait pour la mort de sa fille la somme de \$2,125. La Cour a jugé que les allégations de la déclaration n'étaient pas fondées et l'action a été renvoyée.

A NOTRE-DAME DE GRACE

LES DOMINICAINS CELEBRENT LE CINQUIEME ANNIVERSAIRE DE LEUR FRERE, SAINT VINCENT FERRIER.

Saint Vincent Ferrier fut assurément l'un des plus grands saints que l'on connaisse. Né en 1350, à Valence, en Espagne, il commença, avant même que de pouvoir marcher, à répandre autour de lui les miracles. L'histoire impartiale le dit... et personne, sur ce point, n'a osé contredire son témoignage.

Petit enfant, il était donc thaumaturge et il ne cessa jamais de faire des miracles. De nos jours encore, à Montréal et ailleurs, saint Vincent opère tous les miracles que la foi confiante lui demande.

De son vivant, il rendit la vie à plus de quarante morts. Il traversa, on ne sait combien de fois, l'Europe, en semant avec sa parole ardente, les conversions et les prodiges. Pour raconter les oeuvres qu'il opéra, ses hauts faits de précheur, et la signature qu'il y apposait par ses miracles, il faudrait des volumes.

Il mérita le nom d'Ange de l'Apocalypse, parce que Dieu l'avait choisi pour convertir le monde de son temps par la prédication du jugement dernier.

Il mourut en France, à Vannes, et c'est le cinquième anniversaire de sa mort que viennent de fêter les Pères Dominicains de Notre-Dame de Grâce, par un triduum qui se termina solennellement, dimanche dernier.

Dans l'église décorée avec goût, parmi les fleurs et les lumières étincelantes, la statue de saint Vincent se dressait aux yeux réjouis des fidèles, entourés des caetera, et ce qui vaut encore mieux, les prières de la foule pieuse et reconnaissante des mille obligés du saint "guérisseur" des malades, du thaumaturge authentique. Et tous les trois jours, cette foule revenait pour prier, et pour remercier, et pour entendre avec les chants exquises des chorales, les panegyriques du cher saint.

Vendredi soir, le R. P. Thomas-Marie, gardien des Franciscains du couvent de la résurrection, voulut bien, et avec quelle grâce touchante louer les vertus religieuses du saint, de l'homme de Dieu. Le lendemain, le T. R. P. Rouleau, Provincial des Dominicains, montra le rôle du thaumaturge, au sein du siècle troublé où il vécut. Mais dimanche, les fêtes donnèrent tout leur éclat.

Monsieur Emard, évêque de Valleyfield, avait bien voulu officier pontificalement et se charger en plus, du troisième panegyrique; et l'auditoire, plus nombreux que jamais, écouta ravi, le grand évêque magnifiant le grand apôtre, et grâce à cette lumineuse et solide parole, comprit que l'âme de l'Eglise, c'est assurément son apôtre, puisque c'est par lui que le Christ l'a fondée, et qu'il la gardera jusqu'à la fin des temps.

Or, saint Vincent Ferrier n'occupe pas une si grande place dans la vie de l'Eglise, que parce qu'il a été un de ses plus vrais et de ses plus fervents apôtres.

La série des fêtes se termina par la réunion des enfants de la paroisse, au pied du trône de saint Vincent. Le personnel de Villa-Morin avait voulu être au grand complet. Il y avait là ce qu'on appelle une église "bondée", et les enfants des écoles, et ceux de l'Orphelinat catholique, et de plus petits encore, tous charmants, tous joyeux, qui venaient écouter l'histoire du grand saint qui guérit de tout et tout le monde, et chanter ses louanges, ce qui ne fut pas le moins agréable cantique.

Ainsi fut clos le triduum, qui laisse au cœur des dévots à saint Vincent — et ils sont innombrables — une plus grande confiance, et la résolution de le faire connaître partout et toujours mieux aimer.

SERVICE MONT-REAL-OTTAWA

Le chemin de fer National du Canada fait un service commode entre Montréal et Ottawa. Départ de Montréal (terminus du tunnel) à 11 h. 20 du matin, excepté le dimanche et à 6 h. 05 du soir tous les jours. Au retour, départ d'Ottawa, gare centrale, à 8 h. 45 du matin tous les jours et à 6 h. p.m., tous les jours, sauf le dimanche. Billets et renseignements à tous les bureaux des billets du chemin de fer National du Canada. (réc.)

FAITS DIVERS LES VICTIMES QUOTIDIENNES

UN MALHEUREUX SE BRISE LE CRANE CONTRE LES PORTES D'UN TRAMWAY ET MEURT PEU APRES — UN AUTRE EST TUE A SON TRAVAIL — AUTRES ACCIDENTS.

En essayant de monter dans un tramway, angle des rues Dufresne et Ontario, au moment où les portes automatiques se refermaient, hier après-midi, un nommé Victor Bourdon, âgé de 32 ans et domicilié à Longueuil, s'est frappé la tête sur l'arrière de la voiture, s'infligeant une fracture du crâne dont il est mort au bout de quelques minutes. L'ambulance de l'hôpital Général a été mandée mais la victime était déjà morte. Le détective Daoust a dû se rendre à Longueuil pour identifier Bourdon, car les papiers trouvés sur celui-ci portaient les noms de Legault et de Bourdon. Le coroner MacMahon a été avisé du décès et tiendra une enquête, aujourd'hui.

MAISON EN CENDRES Le feu a ravagé, à 3 heures hier matin, la résidence de M. J. Marlo, de Rigaud, Vaudreuil. M. Marlo a été le premier éveillé par la chaleur de l'incendie. Il a vite fait lever son épouse et ses trois enfants, car déjà les flammes léchaient les cloisons de certaines pièces. Rien du mobilier n'a pu être sauvé.

Le feu a pris origine dans la grange; on croit que des cendres d'incendie, les cendres de l'incendie, le feu de l'incendie, l'incendie, M. G. Boyer, a organisé une brigade de pompiers volontaires et grâce à un travail bien dirigé, les maisons des alentours n'ont pas eu à souffrir; les pertes se chiffrent environ à \$2,000.

CAUSE ACCIDENTELLE Le coroner a rendu, hier, le verdict de mort accidentelle dans le cas de W. MacLean, 50 ans, 759, rue Notre-Dame ouest, qui a été tué, dimanche matin, au cours d'un accident de motocyclette arrivé boulevard Gouin, près d'Abundis. Par ailleurs on rapporte que les deux autres victimes de cette tragique promenade, G. P. Cloran et Oscar Rivard, sont maintenant hors de danger.

LA PROIE DE L'ONDE Un employé de l'annexe de l'hôtel de ville du nom de J.-A. Marchand, âgé de 35 ans et demeurant au No 143 de la rue St-Jérôme, s'est noyé, dimanche après-midi, près de l'île Bouchard, en face de Contrecoeur. Marchand était à faire une promenade en compagnie d'un ami, l'agent D. Boucher. A un moment donné, une fausse manœuvre a fait tourner bord à l'embarcation. Les deux hommes ont pu se sauver l'agent Boucher mais ils ont, en vain, essayé de porter secours à Marchand. Le cadavre n'a pu encore être repêché.

LES METIERS MEURTRIERS Le fourgon de la morgue est allé recueillir, hier après-midi, à l'usine No 1 de la Canada Cement, Longueuil, le corps d'Arthur Morin, 39 ans, 4576, rue Notre-Dame est. On rapporte que Morin a été saisi dans une pièce de machinerie et projeté violemment sur le sol; le malheureux a eu le crâne fracturé. Une enquête se tiendra sur les causes de l'accident.

CHUTE A FOND DE CALE En tombant dans la cale d'un navire, hier après-midi, un matelot du nom de Peter Simpson, âgé de 25 ans et demeurant au No 22, rue Ryde, s'est fracturé la jambe droite. On a transporté la victime à l'hôpital Général.

PAS D'ARMES AUX ENFANTS Une jeune fille du nom de Mary Cooban, dont le père, M. A. Cooban, demeure au No 1284 de la rue Newmarket, a été légèrement blessée à une cuisse, hier soir, d'un coup de carabine Flaubert tiré imprudemment par un gamin. La victime passa à l'angle des rues Wellington et Charlevoix lorsque le gamin a déchargé, on ne sait trop comment, l'arme dangereuse. Aussitôt après, l'enfant s'est sauvé; la victime a pu se rendre chez le Dr Schneider, de la rue Church, pour y être pansée.

AVENTURE PENIBLE

Hier soir, alors que sa mère, Mme J. Dufour, du No 53, rue Champlain, était à coudre, un bambin de trois ans, s'étant trop approché d'une lampe à pétrole, a mis le feu à ses vêtements. La mère est aussitôt accourue aux cris de l'enfant, mais en essayant d'éteindre les flammes qui brûlaient son fils, elle s'est elle-même infligé aux mains de douloureuses blessures. L'ambulance de l'hôpital Notre-Dame a transporté les deux victimes à cette institution; après pansement, la mère a pu retourner chez elle et l'enfant a été conduit à l'hôpital Ste-Justine.

EPOUX REDOUTABLES Un individu du nom de Raoul Romprée et sa femme, domiciliés rue Church, ont été mis sous arrêt, hier soir, pour avoir menacé de tirer au revolver les détectives Charbonneau et Charrette, chargés d'aller faire une perquisition au domicile des Romprée, le couple étant soupçonné d'avoir volé un es-tui-mains d'une valeur de \$5 à un nommé Henri Guinette. Quand les deux agents ont essayé de pénétrer dans la demeure des Romprée, ceux-ci ont ordonné aux agents d'aller déguerpir, ce qu'ils se sont empressés de faire car ils n'étaient pas armés.

Plus tard, sous l'ordre du chef Le-page, six détectives, mandat d'arrêt en mains, sont allés mettre sous arrêt le couple récalcitrant. Il comparaitra aujourd'hui en cour de police.

DIPLOMES AUX GARDES-MALADES. — Les autorités de l'hôpital Western, se sont réunies, hier soir, à la salle Victoria, Westmount, pour procéder à la collation des diplômes de gardes-malades, Mlle Majorie Reynier, de Westmount, a obtenu la médaille d'or; Mlle Daisy Hooper a mérité un prix de chirurgie. Les nouvelles graduées sont: Mlle M. Reynier, D. Hooper, M. Fawcitt, D. Taylor, Estelle Barr, W. Charlton, F. McNeil, S. Cameron et P. Wright.

Le président de l'hôpital Western, M. J. C. Newman, le Dr Robert Craig, le Dr J. Perrige, le lieutenant-colonel Almond, ont tour à tour porté la parole. Les parents et amis des heureuses graduées ont assisté à la séance.

LA "LÉGION D'ESPOIR"

Sous cette appellation heureuse, évoquant, au bénéfice de la race canadienne-française, les gloires et les promesses de la "Légion d'honneur", que la "vieille France", a rendue fameuse, le "Ralliement catholique et français en Amérique" se dispose à régulariser et à développer l'une des catégories les plus intéressantes de ses membres, celle des petits coopérateurs du "Sou des Enfants". Cette décision coïncide avec une organisation et une extension générales de l'oeuvre de propagande et de rayonnement franco-catholiques du "R. C. F. A.", auquel son auteur, le "Comité permanent de la Langue française", a tout récemment accordé l'autorisation de se pourvoir d'un nouveau "conseil de direction", pour assister le Directeur-délégué dans la tâche qu'il poursuivait seul depuis six ans. Au Directeur-délégué, M. Amédée De-nault, à qui reste confiée la gouverne de ce mouvement de défense, d'organisation patriotique, ont donc été adjoints en attendant, d'autres collaborateurs qui s'annoncent: en qualité de président, M. Adolphe Rivard, avocat, C. R., secrétaire général du "Comité permanent de la Langue française"; comme vice-président, M. le Dr Joachim Reid, chirurgien-dentiste; comme directeur, M. le Commandant J.-A. Hamel et M. Elias Thivierge; aux fonctions d'Envoyé-propagandiste, M. E.-A. Chartier, représentant du Comité "Dieu et Patrie", vice-président de la Société S. Jean Baptiste de S.-Charles de Limoilou.

Ce personnel semble promettre un regain de prospérité et d'influence à l'organisation d'action et de propagande créée, en 1913, par le "Comité permanent L. F.", selon le mandat exprès qu'il en avait reçu de la nationalité canadienne-française en Amérique, en son mémorable congrès de juin 1912. Le "Ralliement C. F. A." a déjà à son actif de beaux états de services; nous faisons des vœux sincères pour que sa carrière devienne de plus en plus brillante et fructueuse. — (L'Action Catholique, 10 nov. 1919).



NOUVEAU TRAITEMENT QUI ABAT LE RHUMATISME

BOITE DE 75c GRATUITE A TOUT RHUMATISANT. A Syracuse, New-York, un traitement pour le rhumatisme a été trouvé, dont les centaines de personnes qui s'en servent disent que c'est une merveille, rapportant des cas que l'on croirait presque miraculeux. Un petit nombre de traitements administrés même dans les plus cas semblent accomplir des merveilles, même quand tous les autres remèdes ont falli échouer. Il paraît neutraliser l'acide urique et les dépôts de sels de chaux dans le sang, chassant tous les déchets qui empoisonnent et obstruent le système. L'endolorissement, la douleur, la raideur, l'enflure disparaissent juste foudre et disparaissent. Le traitement tout d'abord introduit par M. Delano est si bon que son propriétaire veut que chacun de ceux qui souffrent de rhumatisme, ou qui ont un ami affligé de la même façon, puisse avoir de lui gratuitement un paquet de 75c. Juste pour prouver ce que ce remède fera pour tout cas avant qu'un seul sou soit dépensé. M. Delano dit: "Afin de prouver que le traitement Delano triomphe positivement du rhumatisme, quelque grave, revêchez ou ancien qu'en puisse être le cas, et même après que tous les autres traitements ont falli, je vous enverrai, si vous n'avez jamais auparavant fait usage de ce remède, un paquet de 75c gratuit, si vous voulez simplement découper cet avis et l'envoyer avec votre nom, votre adresse et 10 sous afin de contribuer à payer l'affranchissement et les dépenses que m'occasionne personnellement cette distribution." F. H. Delano, 1006-B, Griffin Square Bldg, Syracuse, N.Y. Je ne puis envoyer qu'un seul paquet gratuit à une même adresse. Note: — Les commandes données pour avoir le remède valant pour le rhumatisme de Delano seront remplies sans frais de douane par le Laboratoire canadien de la firme.

JEUDI PROCHAIN

Le grand gala annuel du cercle littéraire Mercier, aura lieu jeudi prochain, le 20 novembre, au C. O. T. C. Laval, rue Mance, sous la présidence d'honneur de M. Athanase David et de M. Séverin Létoirneau.

Le traitement de la "Toilet"

vous épargne de l'argent. Faites nettoyer vos vieux habits maintenant.

TOILET LAUNDRY Company Limited Tel. Up. 7640 "Nous témoignons à votre convenance"

ROBOL

(tablettes) Nettoie l'intestin paresseux — cause de maux de tête, mauvaise digestion, maux de reins, manque d'appétit, etc. — et guérit la CONSTIPATION

Une cure au ROBOL peut se prolonger sans inconvénient tant que le besoin s'en fait sentir: c'est le moyen de conserver la liberté de l'intestin. Pour rester en bonne santé, prenez chaque soir une ou deux tablettes ROBOL.

En vente partout, 25 sous la boîte, six pour \$1.25. Envoyez par la maille par la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE limitée, 274 rue St-Denis, Montréal.

GRANDS MAGASINS GOODWIN



La découverte d'un Polokami

Garçonnet et Fillette. Aux soins des Grands Magasins Goodwin, Montréal. Réellement, mes enfants, ce voyage est le plus fertile en aventures que j'ai jamais fait. Nous volions très haut au-dessus d'une étendue de glace, quand une avarie qui survint à mon moteur m'obligea à atterrir.

Toj et Doj m'aiderent à réparer l'accident et nous nous disposions à repartir, quand nous entendîmes tout à coup une espèce de grognement difficile à définir: c'était quelque chose comme le bruit que fait un petit garçon qui ne veut pas aller se coucher.

Nous regardâmes autour de nous et ne vîmes personne Ce n'étaient pas les poupées ou les "Teddy Bears", car ils dormaient tous profondément. Soudain Toj et Doj coururent se cacher derrière moi. Je dois vous dire que moi-même j'étais fort surpris.

Une boule de neige, grosse environ comme une citrouille, roulait vers nous et grossissait de minute en minute. C'était de cette boule de neige que venait le bruit que nous avions entendu. Cela faisait Grr r r r Grr r r r.

Comme une boule de neige ne peut faire un tel tapage, je pensais bien qu'il y avait quelque chose à l'intérieur de celle-ci. Aussi je la brisai, et savez-vous ce que nous vîmes? Un Polokami!

Il tomba sur ses genoux (il en avait six) et nous supplia de ne pas l'emmener avec nous. Aussi nous l'avons laissé tranquille et nous sommes partis. Chaque jour nous rapproche de chez Goodwin. Votre grand ami, PERE NOEL.

Magasins ouverts à 9 heures. Magasins fermés à 6 heures. Goodwin's LIMITED TELEPHONE UPTOWN 7000

Feuilleton du "DEVOIR" Le Manoir des Célibataires Par M. MARYAN

tu pas convaincu aussi, dans ta confiante et généreuse amitié, que, malgré un apparent oubli, je te reste dévoué jusqu'à la mort, à toi, le meilleur de mes amis? "Cette fois, cependant, tu te fâches et tu réclames ma confiance à moi, cette confiance que tu n'as, dis-tu, jamais possédée qu'à moitié. Ta demande me touche profondément, et pourtant, mon ami, j'ai hésité avant de la satisfaire. Tu es, heureux, toi, grâce au ciel! Dans le port riant et tranquille où tu as jeté l'ancre, près d'une femme tendrement aimée, entouré d'enfants dont tu es justement fier, l'esprit satisfait, le coeur au large, pourquoi irais-je étaler mes vieilles plaies et te montrer une faiblesse dont je rougis moi-même, une défiance que toi, l'homme heureux, tu peux plaindre, mais non pas comprendre, un découragement enfin, qui, Dieu merci, n'a rien à faire avec la situation douce et bénie? "D'autres que toi se sont étonnés; je leur ai parlé de mes blessures, de ma santé altérée par de longues campagnes, et d'un impérieux besoin de repos que venait favoriser à point l'héritage inespéré de mon pauvre parrain. Hélas! là n'est point la raison qui m'a guidé. Le repos! on peut le trouver dans l'action, quand on est jeune et surtout quand on a souffert! "Mes blessures ont, il est vrai, achevé d'altérer une santé déjà éprouvée par des climats meurtriers; cependant, j'aurais pu rester dans la marine si les choses étaient encore ce que je les ai connues jadis... Mais aller promener notre honte dans les pays où le pavillon français a joué de tant de prestige, voir la pitié, — quelque soit sympathique ou insultante, — succéder au respect, se sentir amoindri là où naguère nous levions si haut la tête, cela m'a semblé au-dessus de mes forces. J'ai honte de mon pays, non parce qu'il a succombé, — il y a de nobles et glorieuses défaites, et Dieu préserve la France de ce que certains victoires entraînent d'ignobles après elles! — mais parce qu'il a été humilié, avili par d'infâmes révolutions, parce qu'une partie de mes blessures m'ont été faites par des Français, et que le ser est resté dans la plaie, parce que, enfin, j'ai vu la Commune... "Tu vas te récrier. C'est aux gens d'honneur, me diras-tu, à relever ce cher et malheureux pays; c'est au dévouement à faire des prodiges, c'est à nous tous qu'il appartient de réveiller ce prestige pâli, de laver ces hontes... "Mon ami, tu es resté au service, tu as bien fait. Moi, j'agis peut-être lâchement en le quittant, mais les ressorts de mon énergie sont détendus depuis longtemps, oui, depuis longtemps... Il se forme partout, au début de la journée, un nuage qui va s'épaississant, obscurissant l'éclat du midi, cachant le soleil, empêchant les fleurs de s'épanouir. Il y a des influences funestes qui s'exercent sur la vie entière. J'ai subi une de ces influences-là, et, si aujourd'hui l'ambition, même légitime, n'est plus qu'un mot pour moi, si je ressens, d'une manière presque malade, les déastres de

mon pays, si ce qui électrise ta générosité abat mon courage, c'est que mon enthousiasme, mon énergie et ma jeunesse ont été tous depuis longtemps dans leur fleur. "Et voici cette histoire... Elle n'est pas nouvelle. Un autre eût réussi à l'oublier, et il eût fait sagement: moi, je ne l'ai pas su... "Mon enfance a été triste. J'ai perdu très jeune, tu le sais, mes parents et mes deux soeurs. Je restais presque pauvre. Mon oncle maternel, qui était aussi mon parrain, se chargea de mon éducation. "Je voudrais que tu l'eusses connu. Il était armateur à Saint-Brieuc, guère riche, point ambitieux, n'ayant pas d'autre famille que moi, et ses préoccupations commerciales les n'avaient pas tari en lui une source de poésie qui donnait à son esprit quelque chose de doux et de charmant. C'était justement le genre de caractère qui pouvait séduire un garçon de mon âge, car il était resté jeune, enthousiaste et confiant. Il commandait le plus grand de ses navires et était souvent absent. Mais son retour me rendait si heureux! Je me vois encore m'acheminant d'un pas agile vers le Légué, pour passer à bord mes jours de sortie. Toi, mon cher Henri, tu as puisé le goût de la marine près du bassin des Tuileries, ainsi que tu l'avouais plaisamment, et, lors de notre arrivée au Borda, ma science nautique faisait ton admiration. C'est que je ne m'étais pas borné à lancer sur un bassin des bateaux d'un pied de long; j'avais déjà grimpé aux cordages, manié l'aviron, goûté à la lurtaline (1) des matelots et fait cuire des châtignons dans les grandes marmittes de brai. "Quand j'entra à l'Ecole navale, je n'avais pas ton joyeux entrain, mon cher ami; cependant j'étais gai et confiant dans la vie, bien qu'elle n'eût été guère élémentaire pour moi. Elle me devait, pensais-je, des dédommagements. "Si tu as conservé, dans quelque vieux coffret, les lettres que nous échangeâmes après notre sortie de l'Ecole, tu pourrais y retrouver l'ébauche de mon roman dans les récits de mon premier congé. J'ai dû le parler alors de celle qui est peut-être responsable de ma carrière, de ma vie brisée. Mon tuteur venait de s'établir à Lambilly, renonçant à la navigation et songeant à certaines affaires commerciales. (1) Soupe au biscuit de mer et au beurre, en usage dans la marine marchande. (A SUIVRE)

1) Soupe au biscuit de mer et au beurre, en usage dans la marine marchande. (A SUIVRE)

La Vie Sportive

LA RENCONTRE DE DEMAIN ENTRE FLEMING ET MICHAELS

Les deux hommes sont prêts et confiants — L'Américain est disposé à parier sur ses chances — Il se lancera à l'attaque.

Frankie Fleming finira aujourd'hui son entraînement pour son combat de 10 rondes demain soir avec Young Michaels, de Syracuse, au théâtre Français.

Battling Levinsky a défait Bartley Madden

Le pugiliste juif américain a remporté hier la victoire sur l'adversaire qu'on lui avait opposé en remplacement de Brousseau — Il n'y a pas eu de mise hors de combat.

Les amateurs qui se sont abstenus d'assister à la séance de boxe donnée au Monument National hier soir par le Club Athlétique Regal doivent le regretter amèrement ce matin, car ils ont perdu l'occasion d'être témoins d'une soirée athlétique très intéressante.

lances qui ont empêché M. Marquis d'être au poste, la chose n'en est pas moins fort contraignante pour un club qui a besoin de tout son personnel pour les rencontres du dimanche.

Voici le sommaire des parties: Sansregret 0 Lafontaine 1. Heil 0 Morran 1. St-George 1/2 Mercier 1/2. Marquis 0 Gauthier 0. Maheu 1 Jacques 1. Michaud 0 Auger 1. Sansregret 0 Auger 1.

Les jeunes de cette intéressante classe se sont livrés un combat des plus acharnés si nous en jugeons par le score de chacun.

Le Lafontaine qui re-voit le Sansregret n'a pu faire mieux que de partager l'honneur de la rencontre. Il en a été de même de la rencontre St-Henri-Villier, qui s'est terminée avec un score de 4 à 4.

PROCHAINES RENCONTRES Samedi prochain la classe B sera à l'honneur. Le classement sera comme suit: Saint-Henri rendra visite au Sansregret. Maisonneuve recevra le National.

LUTTE ET BOXE AU CERCLE PAROISSIAL

Après assemblée tenue le 14 novembre et présidée par M. Pavot, vice-président du cercle, les membres du Cercle Paroissial ont résolu de donner des séances de lutte et de boxe, à ses salles, cet hiver.

A cette occasion, un bureau de direction a été formé, et les officiers suivants ont été élus à l'unanimité: M. Chas Bousquet, président; M. E. Felton, vice-président; M. J. Nolin, trésorier; M. L. Genest, secrétaire; M. A. Emoud, détenteur de la médaille du tournoi du Parc Sohmer, à 115 livres; à la lutte, a été élu promoteur; MM. H. Lamarre, F. Bernard et A. Lachance, conseillers.

La guerre a beaucoup affecté notre section sportive dans les années passées, et c'est avec ce nouvel enthousiasme que les officiers précités, se proposent d'envisager la situation cet hiver.

Nous aurons prochainement une grande séance de lutte et de boxe, avec un programme spécial, nous verrons de bons hommes à l'affiche, et nous ferons en sorte de satisfaire le public.

Nous invitons tous les athlètes à devenir membres de notre association, et à faire partie de notre section sportive.

Nous félicitons les officiers élus et remercions M. Bourdon, d'avoir bien voulu présider cette assemblée.

Une seconde assemblée est convoquée pour le 21 courant à 8 heures 30, et tous les membres de la section sportive sont priés d'être présents, ainsi que tous ceux qui aimeraient à en faire partie.

LES SÉRIES DE LA CLASSE "A" DE LA M. B. A.

Les parties jouées hier soir dans les séries de la classe "A" de la Montreal Bowling Association ont donné les résultats suivants: M. A. A. A. ROUGE

Clarabut 151 163 172 - 486. Hughes 215 172 178 - 565. Douglass 211 151 160 - 522. Gardner 162 176 158 - 496. Brown 188 166 176 - 530.

Totaux 927 828 844 - 2599. BESSNERS Kaufman 181 146 199 - 526. Rorris 166 204 220 - 590. Ellasoph 191 193 184 - 558. Weinfield 225 160 208 - 593. Bessner 175 176 177 - 528.

Totaux 938 879 978 - 2795. Bessner gagne 3 parties. NATIONAL Ranger 145 128 167 - 440. Hurlubise 156 156 174 - 486. Marcl 172 191 139 - 502. Bédard 175 153 178 - 506. Meunier 173 211 149 - 533.

Totaux 821 839 807 - 2467. STEELE Lorenzi 188 164 188 - 540. Kelly 137 161 184 - 482. Brown 146 182 158 - 496. Mann 182 178 215 - 575. Eron 176 131 174 - 481.

Totaux 829 832 919 - 2574. Steele gagne 2 parties. CANADIEN Jackmain 169 199 175 - 543. Filreel 206 193 155 - 554. Courette 198 197 190 - 585. Valier 235 153 161 - 549. Bolduc 183 142 180 - 505.

Totaux 991 884 861 - 2736. M. A. A. BLEU Turnbull 177 162 160 - 499. Eaves 175 180 180 - 534. Moir 177 134 167 - 478. O'Mara 164 211 157 - 532. Wallace 196 199 169 - 564.

Totaux 889 892 833 - 2614. NOTE: La jouée Electro-Blanc-Cressent a été remise à plus tard.

AU NATIONAL

LE BILLARD. Les concours de billard à l'Association Athlétique d'Amateurs Nationale s'est ouvert hier soir alors que plusieurs joueurs ont tenu à jouer leurs parties et nous devons dire que nos billardistes se sont affirmés comme des joueurs d'avenir.

L'ARGENT S'EVAPORE-T-IL?

L'argent dépensé pour des préparations médicinales le fait souvent: De cette manière-ci: vous achetez une préparation, vous en employez peut-être le tiers et mettez le reste sur une tablette. Lorsque vous en avez besoin de nouveau, elle n'est plus bonne à prendre: Deux tiers de la valeur pharmaceutique de votre dépense se sont "évaporés".

C'est précisément là où Zam-Buk est si différent, si supérieur! Zam-Buk n'est pas seulement un remède dans une proportion de 100 pour cent, mais par suite de l'absence dans Zam-Buk de tout gras animal, Zam-Buk ne rancit jamais mais se conserve indéfiniment. Achetez-en une boîte aujourd'hui, employez-en ce qu'il vous faut, mettez le reste de côté, et quand vous aurez de nouveau occasion d'en faire usage, vous trouverez que son pouvoir de guérisseur, de calmant, de destructeur des germes, est tout aussi efficace que le jour où vous avez acheté la boîte.

Zam-Buk arrête l'épanchement du sang, met fin à la douleur, fait sortir l'inflammation douloureuse, et prévient l'empoisonnement du sang dans les coupures, les brûlures sèches ou humides. Zam-Buk n'a pas d'égal comme remède pour l'eczéma, les plaies, le hémorroides, les névroses et l'empoisonnement du sang. 50¢ la boîte.



DUFFY EST MIS HORS DE COMBAT

Tulsa, Okla., 18. — Benny Leonard, champion du monde des poids légers à la boxe, a mis Jimmy Duffy, de Lockport, hors de combat à la deuxième ronde dans leur rencontre d'hier soir en cette ville.

WERTHER AU ST-DENIS

Plusieurs journaux américains ont fait les plus grands éloges du ténor John O'Sullivan, qui remplira le rôle de Werther, vendredi, le 21, au théâtre Saint-Denis. Cet artiste remarquable sera bien secondé par le reste de la troupe, composée d'artistes locaux. (Communiqué).

THEATRE ORPHEUM

Dimanche, 30 novembre, à 3 heures: PREMIER GRAND CONCERT LA MUSIQUE MILITAIRE DES H. M. CANADIAN GRENADEIER GUARDS J. J. Gagnier, directeur, avec le concours de la célèbre basse JAMES GODDARD (de Covent Garden, de la troupe de Chicago et de la Montreal Opera Company). Billets en vente au théâtre lundi, 24 novembre.

LOEW'S

Constance Talmadge dans "Experimental Marriage" Vue comique — Nouvelles de la semaine Spécialités en vaudeville La troupe impériale de Pékin Merveilleux orientaux qui font des prodiges dans un acte plein d'émotions. Quatre autres attractions

Représentations continues, de 1 à 11 h. Après-midi, 10-11 h. Soir, 22-35 h. Prix de soirée, le samedi, le dimanche et les jours de fête.

THEATRE SAINT-DENIS

LA FAMILLE ROBBIN, dans un acte de comédie. JEAN BARBIS, la mode et les chansons. LES SOUS-BOUGUES, le plus grand acte de patin à roulettes. BETTY BEAT et son FRENCH, la musique fantaisiste. FLYING MAYOS, un acte sensationnel au trapèze. Un film de la Glé World, PVE-LYN ORRELEY, la charmante actrice américaine, dans BRINGING UP BETTY. Une comédie amusante d'Harry Lloyd. Les dernières nouvelles du monde. Le Journal Pathé. Matinée: 15 h. Soirée, 15-25-35 h.

Théâtre Saint-Denis

VENREDI, 21 NOVEMBRE 1919, soirée sous le patronage de sir Lester Gouin WERTHER, avec JOHN O'SULLIVAN, de l'Opéra de Paris et de l'Opéra de Chicago, et CEDIA BRAULT. Billets en vente chez Archambault et Lindsay. — Direction Victor Desautel.

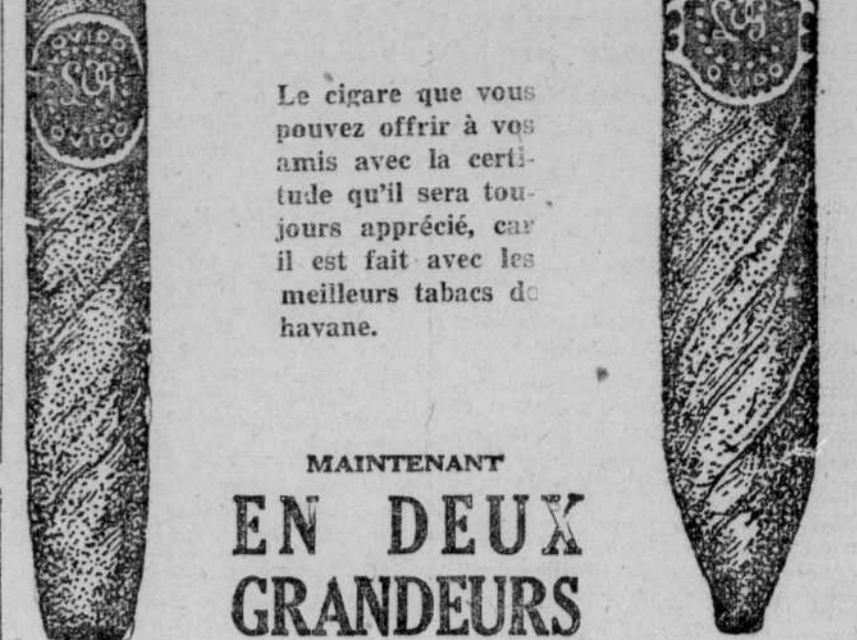
AVIS

est par les présentes donné que LEON GELINAS, comptable, de la cité de Montréal, s'adressera, en sa qualité d'administrateur et exécuteur testamentaire de la Succession de feu LOUIS-RAYMOND PLESSIS-BELLAIR, à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, aux fins de faire étendre ses pouvoirs comme tel administrateur et exécuteur testamentaire, pour la vente des biens meubles et immeubles de la succession, pour le partage définitif desdits biens entre tous les héritiers, pour obtenir un mode spécial d'assignation desdits héritiers dans toutes procédures qui pourraient être intentées relativement au partage desdits biens ou à toutes autres questions concernant ladite succession, pour faire définir certaines clauses du testament et pour toutes autres fins.

Montréal, 15 novembre 1919. ST-GERMAIN, GUYON ET RAYMOND, Avocats du requérant.

OVIDO

LA PERFECTION EN FAIT DE CIGARES



Le cigare que vous pouvez offrir à vos amis avec la certitude qu'il sera toujours apprécié, car il est fait avec les meilleurs tabacs de havane.

MAINTENANT EN DEUX GRANDEURS

DEMOCRAT 10c CLUB SELECTION 2 pour 25c

WHITE STAR DOMINION LINE

Directe pour la France! R. M. S. "CANADA", départ le 23 novembre, à l'aurore.

MONTREAL et QUEBEC, directement pour CHERBOURG (FRANCE). Taux et informations complètes aux agences locales ou au Bureau de la Compagnie, 211 rue McGill, Montréal.

Ne Toussez Plus! Employez, dès le début d'un rhume

TAROL

et votre rhume guérira facilement. Tarol est composé de Goudron, d'Huile de Foie de Morue et autres médicaments efficaces. Il soulage et guérit toutes les affections des voies respiratoires.

En Vente Partout. DR. ED. MORIN & CIE, Limitée, Québec, Canada.

LA BIÈRE MOLSON EST UN VERITABLE BREUVAGE HYGIENIQUE. Il n'y a pas de comparaison entre la pureté et l'eau potable ordinaire ou du lait, et la pureté de l'Ale Molson. L'Ale-Molson est absolument pure et saine. Les méthodes de brassage, perfectionnées par 133 années d'expérience, lui garantissent un degré de pureté que ne possède aucun autre aliment. Comme le dit le Dr H.-E. Barnard, commissaire des produits de la laiterie de l'Ohio: "la bière est le seul article d'alimentation manufacturé duquel on puisse dire qu'il est absolument propre." L'Ale Molson est un véritable breuvage hygiénique. Ses propriétés nutritives contribuent à vous maintenir en bon état en édifant tout l'organisme. Ses propriétés toniques donnent à l'organisme une vigueur nouvelle, aiguissent l'appétit et aident la digestion. Pour la pureté, la salubrité, la qualité et l'arôme, l'Ale Molson est un liquide brassé d'un fini exceptionnel. Demandez la bière MOLSON.

NATIONAL ET LAFONTAINE VICTORIEUX

Les rencontres des quatre équipes de la classe A, qui ont eu lieu dimanche après-midi, ont attiré un grand nombre de spectateurs, tant au Lafontaine qu'à la palestra du National.

L'annonce du match St-Henri-National avait grandement surexcité les partisans des deux camps, et de part et d'autre, l'on comptait la victoire.

La forte équipe du club de l'ouest a subi un échec de la part du National qui a joué une grande partie en cette circonstance, comme le démontre le tableau ci-dessous.

Les joueurs de St-Henri, quoique battus cette fois, espèrent prendre bientôt une revanche sur leurs vainqueurs d'hier.

Le capitaine du National doit être fier d'un tel résultat.

LAFONTAINE-SANSREGRET Le Lafontaine a ajouté un autre point à son crédit, en battant le Sansregret par le score significatif de 4 1/2 à 1 1/2. Ce résultat doit grandement relever le moral des équipiers, qui font honneur à la direction du club.

Cependant, en justice pour les visiteurs, nous devons dire que le Sansregret a perdu une partie par défaut. M. Marquis n'ayant pu être présent pour l'occasion. Ne connaissant pas les circons-

COMMERCES ET FINANCE

LE MARCHÉ DES VIVRES

LES PRIX SE SONT MAINTENUS FERMES DEPUIS LA DERNIERE JOURNEE DE LA SEMAINE DERNIERE, MAIS ON ANNONCE DES BAISSES POUR CES JOURS PROCHAINS — LES ŒUFS SONT RARES.

On ne s'attend pas à ce qu'il y ait beaucoup de changements dans les prix des différentes denrées alimentaires au cours de la présente semaine; tous les prix, ou presque, ayant été augmentés à la fin de la semaine dernière. Il ne faudrait pas croire cependant que les prix se maintiendront fixes longtemps et on prévoit déjà le jour où les prix des œufs augmenteront de même que les prix du beurre. Les premiers, comme nous le faisons remarquer hier, se vendent ces jours derniers jusqu'à \$1.10 sur les marchés de Vancouver et de Toronto. Nous réussissons encore à répondre à la demande de ce produit que nous recevons de certaines quantités d'œufs de différentes qualités des Etats-Unis. Ces œufs s'écoulent facilement sur le marché et à des prix encore relativement bas si l'on tient compte de la fermeture du marché et de la rareté qu'il y a actuellement. Les pommes de terre subissent probablement une nouvelle hausse d'ici à quelques jours ce qui sera dû aux arrivages qui diminuent tandis que la demande se maintient la même. Les producteurs semblent vouloir conserver leurs provisions pour les écouler quand les prix seront meilleurs. C'est la tactique subtile depuis quelques années aux dépens du consommateur.

Voici les prix cotés hier : FARINE-TYPE— Franco à bord (f.o.b) Montréal... \$11.00 Livrable au moulin... \$11.10 En lots fractionnés et aux épiciers... \$11.20

ŒUFS.— Il n'y a pas de changements à noter aujourd'hui, dans les prix des œufs qui se maintiennent fixes depuis quelques jours. Les arrivages pour la journée se totalisent à 4,575 caisses, contre 4,311 la semaine dernière, et 780 pour la semaine correspondante de l'an dernier. Les œufs strictement frais... 80s Œufs frais, de choix... 65s Œufs No 1... 58s Œufs No 2... 55s

BEURRE.— Le prix du beurre a augmenté sensiblement à la fin de la semaine dernière par suite des fortes exportations et de la diminution des arrivages. Ceux-ci se totalisent à 2,379 caisses pour la journée, contre 690 la semaine dernière, et 1,149 pendant la semaine correspondante de l'an dernier.

Voici les prix cotés : De beurrierie, pasteurisé... 66 à 66 1/2 De beurrierie, de haut choix... 65 1/2 à 65 3/4 De beurrierie, de bon choix... 64 1/2 à 64 3/4 De beurrierie, de haut choix... 59 à 60s

FROMAGE.— Le commerce a diminué quelque peu dans le compartiment, cette semaine. Les prix varient de 28 à 30s la livre. Les fromages se présentent pour la journée d'ici à 3,645 caisses contre 5,961 la semaine dernière, et 2,938 pour la semaine correspondante de l'an dernier, soit une augmentation de 1,488 sur la semaine dernière, et de 6,348 sur l'an dernier.

VOLAILES.— Le marché a été plus faible la semaine dernière, bien qu'on ait vendu quantité d'œufs dont les prix ont augmenté de quelques sous. Voici les prix cotés : Les poulets sont pour les amateurs vivants et les seconds pour ceux qui sont préparés. Poulets, lourds... 21s à 28s Poulets, légers... 19s à 24s Cans... 17s à 22s Canards... 18s à 28s Canetons... 25s à 30s Dindes... 19s à 28s Dindes... 32s à 44s

SUCRE.— New-York, 18. — Sucre brut, ferme; sucre traité par moulin central, 37.28. Sucre fin granulé, 39.

POMMES DE TERRE.— Les arrivages ont diminué depuis quelque temps et la demande reste toujours forte à l'approche de l'hiver. Les prix augmenteront probablement dans un avenir rapproché. Les prix varient de \$1.80 à \$2.00 le sac de 90 livres.

VIANDES FUMÉES.— Le prix du porc a augmenté de quelques sous ces jours derniers, et on ne note pas encore d'augmentation dans les prix des viandes fumées ce qui, semble-t-il, ne saurait retarder beaucoup. Nous cotons les prix enregistrés hier. Le jambon de 8 à 10 livres se vend de 35 à 36 sous la livre chez les marchands à commission; celui de 12 à 15 livres est à 33 ou 34 sous, et celui d'un poids plus lourd est à 32 sous la livre. Le lard fumé à déjeuner (breakfast bacon) fait de 43 à 44 sous et le lard grillé Windsor déossé se vend de 48 à 49 sous la livre.

ARTHUR BRUNEAU, Membre, Bourse de Montréal. BRUNEAU & DU UIS, COURTIERS, Bureau de Montréal, 67 ET 69 ST-FRANÇOIS-XAVIER Succursales à QUEBEC et BOREL, Fil directeur, POST & FLAGG, New-York.

ÇA ET LA LA MATINÉE À LA BOURSE

Un rapport qui vient d'être publié par le ministère des Douanes à Ottawa, établit que durant le mois d'octobre, nos exportations ont été de \$109,446,814, comparativement à \$104,994,406 pour le mois de septembre précédent. Les chiffres de cette année sont cependant de 20 millions moins forts que pendant le mois correspondant de l'an dernier. Il faut cependant tenir compte que l'an dernier, à pareille époque, le Canada expédiait de fortes commandes de munitions de guerre dans les pays européens. Nos importations pendant le même laps de temps, ont été de près de 92 millions et, pour être exact, de \$91,910,477, tandis qu'elles avaient été de \$85,515,012 dans le mois de septembre et de \$75,541,813 dans le mois d'octobre 1918. La balance du commerce en notre faveur est de \$19,479,394 pour le seul mois d'octobre, tandis qu'elle était de \$54,012,625 dans le mois d'octobre 1918. Nous avons exporté une grande quantité de bois de pulpe au cours du mois dernier, soit pour une valeur de 24 millions de dollars de plus que l'an dernier dans le mois correspondant de deux millions de plus qu'en septembre. Nos exportations agricoles se totalisent à \$28,713,366, soit une diminution sur la période correspondante de l'an dernier, alors que nous atteignons le chiffre de \$32,833,106.

De Washington, on apprend que durant les 12 mois écoulés, au premier novembre dernier, les chantiers maritimes américains ont construit 2,393 navires de toutes dimensions, représentant un jaugeage total de 4,258,045 tonnes brutes. Sur cela, il n'y a que très peu de navires construits pour le compte de pays étrangers. On a ainsi construit 777 navires en acier représentant un jaugeage de 3,359,888 tonnes et 410 navires de bois, jaugeant 768,542 tonnes. On a construit 381 navires en acier de plus que l'an dernier et 123 navires en bois de plus.

Le commerce total du Japon en 1918 s'est élevé à 3,630,244,504 yens, comparativement à 2,638,819,155 en 1917 et à 1,883,896,028 en 1916 (le yen vaut 33 cents en monnaie canadienne au taux actuel du change). Si on compare les chiffres précédents avec ceux de 1913, c'est une augmentation de 2,268,552,644 ou d'environ 166 pour cent. La balance du commerce est favorable au Japon pour un montant de 293,956,835. Les exportations se sont, en effet, totalisées à 1,962,160,698 et les importations à 1,968,143,833 yens. Quoique cette balance soit très importante, elle accuse toutefois une diminution considérable par rapport à celle de 1917, alors que le montant des exportations dépassait de 657,183,941 celui des importations. La cause de cette différence c'est que les exportations furent plus considérables en 1918 qu'en 1917. Elles ont en effet augmenté de 632,332,726, pendant que les importations ne se sont accrues que de 359,095,620.

Un journal vient d'établir la perte de temps que représente l'adoption de la journée de huit heures. En Grande-Bretagne on calcule que les nouvelles mesures ont contribué à faire diminuer le rendement de trente-huit millions, deux cent quarante-deux mille heures par semaine, ce qui représente, pour l'année, une diminution totale de près de deux milliards d'heures, soit exactement un milliard, neuf cent soixante-seize millions d'heures par an. En poursuivant le calcul pour les Etats-Unis, la France, l'Allemagne et l'Angleterre, on arrive au chiffre formidable de treize milliards d'heures de travail par an. Cette diminution équivaldrait à la cessation absolue du travail dans toute l'étendue du Canada pendant deux ans.

Les recettes brutes du Pacifique-Canadien, au cours de la dernière semaine écoulée, sont de \$4,083,000, tandis qu'elles étaient de \$3,247,000 pendant la semaine correspondante de l'an dernier soit une augmentation de \$83,000.

Un siège à la Bourse de Montréal a été vendu hier à M. George W. Fairbanks, de la maison de courtage Fairbanks & Gosselin, pour la somme de \$30,000. M. Fairbanks, dit-on, a acheté pour un client dont le nom n'a pas été divulgué.

LA MONNAIE FRANÇAISE

Le "Journal officiel" publie une loi qui, complétant une législation antérieure, punit de dix jours, à six mois de prison et de 100 à 5,000 francs d'amende, sans préjudice de la confiscation, quiconque aura, sans autorisation spéciale du ministre des finances, procédé à la fusion, à la refonte ou à la démonétisation de monnaies nationales. Le "Journal" signale tout dernièrement l'étrange disparition de la monnaie d'argent dans toute la France. En attirant l'attention des pouvoirs publics sur le coupable trafic auquel se livraient les "raffleurs" de pièces d'argent, il n'avait pas osé signaler à quel procédé pouvaient avoir recours ceux qui en effectuaient le recel. La vérité est que certains ne limitaient pas leur accaparement à entasser simplement la monnaie dans leurs coffres, mais allaient jusqu'à la faire fondre pour être plus détenteurs que de lingots d'argent, dont la valeur leur semblait préférable à l'argent monnayé. Ce calcul erroné pouvant causer un crédit national les plus graves préjudices si de pareilles méthodes venaient à vulgariser, le gouvernement agit sagement en prenant contre les délinquants les mesures les plus sévères et nous nous félicitons de son énergique intervention.

FAIRBANKS GOSSELIN & CO. Agents de Change à la Bourse de Montréal. ACTIONS et OBLIGATIONS achetées et vendues au comptant ou détenues sur marge suffisante. Notre Service d'Informations est des mieux organisés. Nous pouvons vous renseigner sur des milliers de valeurs. Demandez notre lettre financière adressée gratuitement chaque soir. 86, rue St-François-Xavier, 86. Téléphone Main : 4090, 340, 4525.

PLACEMENTS DE NOVEMBRE 1919. NOUS OFFRONS : Sujettes à vente préalable, les débetures suivantes : ENDROIT : ECHEANCE : PRIX : RAPPORT-TANT : Puissance du Canada... Nov. 1923 et 1933... Province de Québec... Ville de Sherbrooke... Commission Sociétaire catholique de Montréal... de Renouveau... de Sherbrooke... Commission du havre de Montréal... Cité des Trois-Rivières... Province de Québec... Province de Québec... Ville de Montréal... Ville de Montréal (Notre-Dame de Grâce)... Village Sawyerville... Dominion of Canada (Great Northern Ry)... Ville de Shawinigan Falls... Ville d'Edmonton... Ville Ste-Agathe... Cité d'Outremont... Fabrique St-Armand de Montréal... l'Hôpital Notre-Dame... Maisonneuve (Cité de Montréal)...

ON DEMANDE un AGENT VOYAGEUR pour la VENTE des OBLIGATIONS. Références exigées. Adresser offres de service à Casier Postal : 1180 - - - - MONTREAL

La Corporation des Obligations Municipales LIMITEE. RENE DUPONT, Gérant, 124 rue St-Pierre, Tél. 6932 - - - - QUEBEC. J. W. SIMARD, Correspondant, 7 Place d'Armes, Tél. Main 4933 - - - - MONTREAL

PREMIERE EMISSION Pour se conformer au désir du ministre des Finances, les soussignés ont été, depuis le 8 septembre, s'abstenir d'offrir en vente toute valeur de placement, et se consacrer uniquement au succès de l'Emprunt de la Victoire. Ils sont maintenant en mesure d'offrir au public \$1,500,000 d'OBLIGATIONS GARANTIES 6 1/2% DE La Compagnie de Pulpe et de Pouvoirs d'Eau du Saguenay provenant de la première émission, au montant de \$5,500,000, mise sur le marché quelque temps avant l'Emprunt. Ces obligations sont en coupures de \$100, \$500 et \$1000, à échéance de 2 à 15 ans (du 1er juillet 1921 au 1er juillet 1934), au choix du porteur, et les coupons d'intérêt en sont encaissables les 1er janvier et 1er juillet de chaque année. GARANTIE DES OBLIGATIONS L'émission de \$5,500,000 dont fait partie ce bloc de \$1,500,000 est garantie par \$7,125,000 de titres ou valeurs portant titre hypothèque et par \$10,621,000 d'actions privilégiées et ordinaires représentant le "contrôle" absolu des compagnies suivantes: COMPAGNIES CONTROLEES LA COMPAGNIE DE PULPE DE CHICOUTIMI; LA SOCIETE D'ECLAIRAGE ET D'ENERGIE ELECTRIQUE DU SAGUENAY; LA COMPAGNIE DE CHERMIN DE FER ROBERVAL-SAGUENAY; LA COMPAGNIE GENERALE DU PORT DE CHICOUTIMI; LA ST. LAWRENCE PULP AND LUMBER CORPORATION. LA COMPAGNIE DE PULPE DE CHICOUTIMI est le plus grand fabricant de Pulpe au monde. Coupures: \$100, \$500, \$1000. Le Capital et les intérêts sont payables en OR, au choix du porteur ou du détenteur enregistré, A LA BANQUE D'HOCHELAGA, ET A LA BANQUE MOLSONS, A MONTREAL ET A QUEBEC, ET A LA NATIONAL PARK BANK OF NEW YORK, A NEW-YORK. Le premier coupon représente sept mois d'intérêt et sera payable le 1er janvier 1920. Les autres coupons sont payables tous les six mois, le 1er juillet et le 1er janvier de chaque année. ENREGISTREMENT.— Ces obligations peuvent être enregistrées quant au capital, gratuitement, au bureau de "The Crown Trust Company," à Montréal. RACHAT.— La Compagnie se réserve le droit de racheter ces obligations, par tirage au sort, en tout ou en partie, à 102% et l'intérêt couru, aux dates d'échéances des coupons, en donnant avis préalable de trente jours. FIDEI-COMMISSAIRE.— "The Crown Trust Company," Montréal. LEGALITE.— Messieurs Béique & Béique, et Messieurs McGibbon, Mitchell, Casgrain, McDougall et Stairs, avocats, se sont assurés de la validité de ces obligations. Les actes de fidei-commis ont été passés par devant Mre R. Faribault, N.P., à Montréal. Prix: le Pair (100) et l'intérêt couru. RENSEIGNEMENTS GENERAUX: LETTRE DU PRESIDENT Nous avons, dans des prospectus et annonces antérieurs, fourni sur les établissements exploités par la Compagnie de Pulpe et de Pouvoirs d'Eau du Saguenay tous les renseignements désirables. La lettre ci-dessous, du président de la Compagnie, l'honorable sénateur F.-L. Béique, marque certains progrès accomplis depuis : Montréal, 12 novembre 1919. A MM. les Membres du Syndicat de souscription. Messieurs, En réponse à votre lettre me demandant si les opérations de la Compagnie de Pulpe de Chicoutimi sont satisfaisantes, et où nous irions le plaisir de vous dire que la production des moules à Chicoutimi et à Val-Jalbert a été maintenue au chiffre normal depuis le commencement de l'année. Le stock de pâte mécanique qui, faute de bateaux pour l'expédition, s'était accumulé durant les premiers mois de l'année à plus de 60,000 tonnes, a été vendu et expédié ainsi que ce qui a été produit depuis, à des prix de plus en plus élevés. Cette pâte que la Compagnie vendait l'an dernier et durant les premiers six mois de l'année à \$28 et \$29 la tonne a maintenant atteint le prix de \$40 et plus. Les dernières ventes ont été faites à \$42.50. Quant au moulin de pulpe chimique à Chandler, les améliorations que nous comptons y apporter sont en grande partie réalisées. La production a été augmentée de plus de 40 tonnes par jour; elle dépasse maintenant 112 tonnes par jour, et le coût de revient a été abaissé de plus de \$10 par tonne. J'ai l'honneur d'être Votre obéissant serviteur, La COMPAGNIE DE PULPE ET DE POUVOIRS D'EAU DU SAGUENAY, par F.-L. Béique, président. CONSEIL D'ADMINISTRATION: L'honorable M. F.-L. BEIQUE, Sénateur, Vice-Président de la Banque d'Hochelaga et Membre du Conseil d'Administration du Canadien Pacifique Railway. M. EDWARD C. PRATT, Gérant-Général de la Banque Molsons. M. LOUIS CHABLE, Vice-Président de "American Paper Exports Inc.," New-York. L'honorable M. J.-M. WILSON, Sénateur, Membre du Conseil d'Administration de la Banque d'Hochelaga, des Montreal Tramways, etc. On peut souscrire à cet emprunt et obtenir de plus amples renseignements aux bureaux de VERSAILLES-VIDRICAIRE-BOULAIS (limitée) Immeuble Versailles QUEBEC MONTREAL 198 rue S.-Jean CREDIT CANADIEN, Incorporé Agents Financiers 99 rue S.-Jacques, - Montréal L.-G. BEAUBIEN & Cie Membres de la Bourse de Montréal, MONTREAL QUEBEC 50 Ouest, rue Notre-Dame 70 rue St.-Pierre McCUAIG BROS & CO. Membres de la Bourse de Montréal 83 Ouest, rue Notre-Dame, MONTREAL ET A TOUTES LES SUCURSALES DE LA BANQUE D'HOCHELAGA ET DE LA BANQUE MOLSONS AGISSANT POUR LE COMPTE DES MEMBRES DU SYNDICAT DE SOUSCRIPTION.

